

Juillet 2008 - N° 64

Les zones d'activités en Loir-et-Cher

Tableau de bord - 2007

Sur les 985 hectares aujourd'hui disponibles à la vente dans les parcs d'activités du département, 280 ont reçu des aménagements. Cette offre est relativement concentrée, relevant pour les trois quarts d'une vingtaine de zones, mais inégalement répartie dans l'espace, celle d'Agglopolys et de la Vallée du Cher paraissant relativement limitée.

En ce domaine, l'intercommunalité prend véritablement corps : la moitié des parcs et les trois quarts des surfaces cessibles relèvent désormais d'une gestion intercommunale. C'est le cas de la très grande majorité des programmes récents, mis en œuvre depuis 2000, ou à l'étude (une dizaine de parcs sont prévus à court ou moyen terme, représentant au moins 330 ha). Ils sont plus vastes, intègrent une dimension environnementale accrue, bénéficient d'investissements plus importants (que permet le portage intercommunal) et d'une localisation avantageuse, souvent à proximité des échangeurs autoroutiers.

A ce titre le programme PARCQ mis en place par le Conseil général pour accompagner l'aménagement de certaines zones d'activités, a joué un rôle positif par l'activation du levier intercommunal et par l'encouragement à l'émergence de projets plus ambitieux et de meilleure qualité. De fait, plus de la moitié des terrains vendus depuis 2000 sont situés sur des zones PARCQ.

Ces efforts influent visiblement sur les rythmes de cession des terrains, ce qui se traduit logiquement, pour ces zones intercommunales récentes, par des taux

d'occupation supérieurs.

La commercialisation tend en effet à s'accélérer, passant d'une trentaine d'hectares en moyenne par an pendant la période 1990-2003 à près de 90 ha depuis lors. Cette évolution très nette marque aussi l'irruption de la logistique dans le paysage économique départemental. Cette dernière a consommé 150 ha en 4 ans, dont une bonne partie située à Mer.

D'une façon générale, il faut en moyenne une douzaine d'années pour que la moitié des superficies soient cédées puis 20 ans supplémentaires pour qu'elles soient occupées aux trois quarts. De fortes disparités sont cependant constatées entre les territoires, quelques uns paraissant même connaître les signes d'une certaine tension du marché, combinant offre limitée et rythmes élevés de commercialisation.

Les acquisitions de terrains sont majoritairement d'origine locale, intervenant dans le cadre de projets de transfert d'entreprises ou d'extension d'unités existantes. Tout laisse penser que ces mouvements de regroupement des activités sur zone, à l'œuvre depuis plusieurs décennies, vont encore se poursuivre, avec toutefois, localement, plus ou moins d'acuité selon le degré de concentration déjà atteint. La consommation d'espace relevant de l'exogène demeure plus limitée, représentant le tiers des superficies commercialisées, principalement au profit d'établissements nouveaux.

168 zones
3 050 hectares
1 600 entreprises
33 000 emplois

SOMMAIRE

168 zones d'activités	2
21 % des surfaces ont été créés depuis début 2000	4
Des projets importants à court ou moyen termes	6
Le programme PARCQ	7
Plus de la moitié des zones gérées en intercommunalité	9
Une préoccupation environnementale croissante	10
Plus de 980 hectares disponibles fin 2007	11
Une offre relativement concentrée	12
Hausse brutale de la consommation d'espace	13
Les taux d'occupation varient d'un territoire à l'autre	15
Près de 33 000 emplois concentrés dans les zones	17
4 emplois salariés sur 10 localisés dans les zones	18
27 emplois par hectare	19
La spécialisation des parcs tend à augmenter	20
Classement par commune	22



➤ **Globalement**, fin 2007, le département compte **168 parcs d'activités**, répartis dans **114 communes**, dont **51** sont **entièrement remplis**.

➤ Certains d'entre eux sont contigus ou très peu distants. Ils forment alors un espace cohérent, parfois très vaste, entièrement dédié aux entreprises. Leur morcellement initial (sous forme de zones d'activités distinctes) correspond fréquemment à la chronologie de leur mise en oeuvre et au tronçonnement de leur programme d'aménagement ou tient encore à l'identité différente des propriétaires ou des organismes gestionnaires.

➤ On peut ainsi considérer que **75 de ces zones**, en raison de leur contiguïté, **forment en réalité une vingtaine d'espaces économiques relativement homogènes**. Au total, ce seraient alors 115 "zones" que compterait le Loir-et-Cher.

➤ C'est le cas par exemple des 15 zones situées à Blois (dans sa partie nord), La Chaussée-Saint-Victor, Villebarou, Fossé et Saint-Sulpice qui globalement constituent une même entité géographique d'environ 672 hectares.

➤ Au total, **l'ensemble des zones d'activités** du département représente **3 053 hectares¹**, soit 0,5 % de la superficie du département.

➤ **Agglopolys** en concentre à elle seule **près de 30 %**. Cette position illustre la place prépondérante de l'agglomération chef-lieu dans le tissu économique départemental.

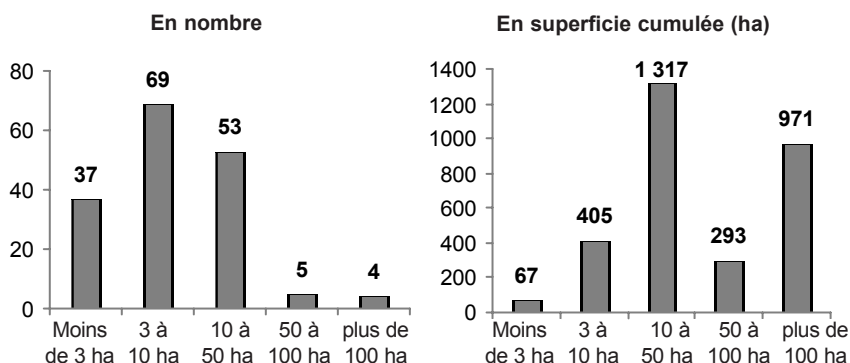
➤ Malgré des handicaps parfois lourds (enclavement, problèmes de financement, etc.) et des difficultés pour les remplir, les **communes de moins de 2 000 habitants** regroupent le **quart des superficies totales** des zones départementales et **plus d'un tiers des surfaces disponibles**.

Sauf mention contraire, les données présentées dans ce tableau de bord correspondent à fin 2007.

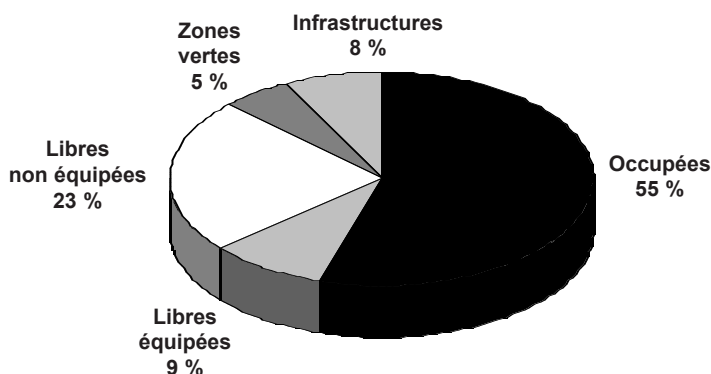
1. L'utilisation du SIG Pilote 41 a permis d'affiner les superficies. Les modifications apportées ont parfois été importantes. Par ailleurs, l'enquête auprès des collectivités locales ou de leurs groupements a révélé l'existence de zones non répertoriées jusque là et, en sens contraire, la suppression de projets de zone non aboutis.

168 zones d'activités

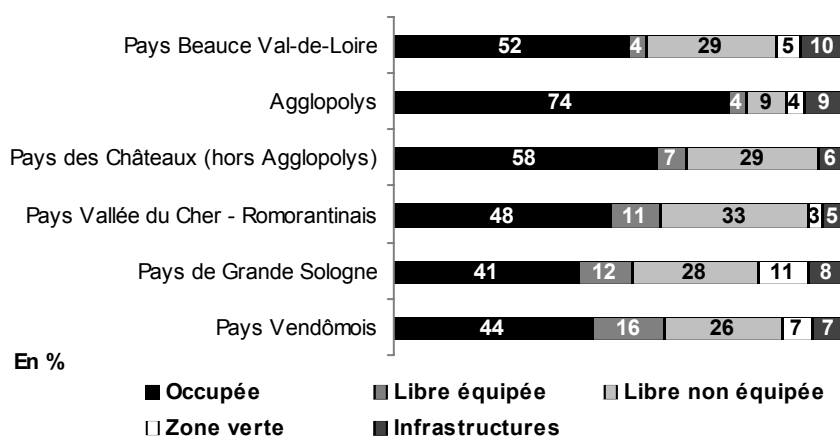
Répartition des zones d'activités économiques par taille



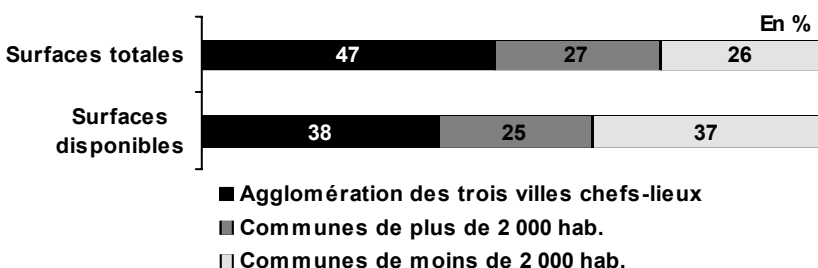
Répartition des superficies des zones d'activités par type en Loir-et-Cher



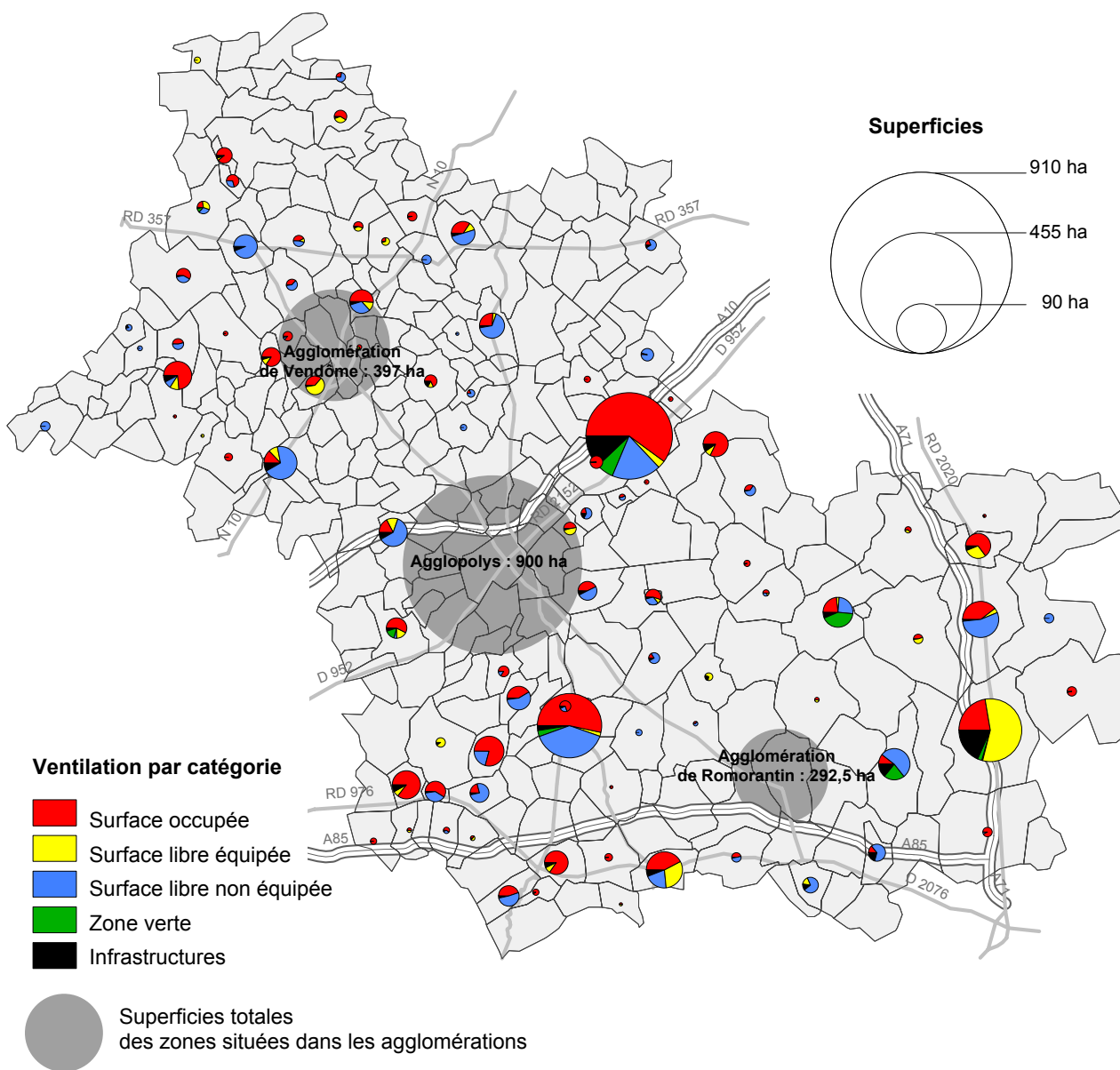
Répartition des superficies des zones d'activités par type et par territoire



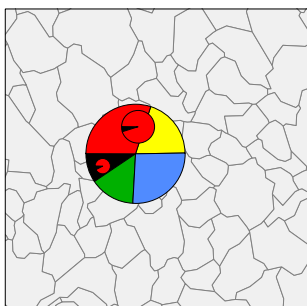
Répartition de la superficie des zones d'activités par type de localisation



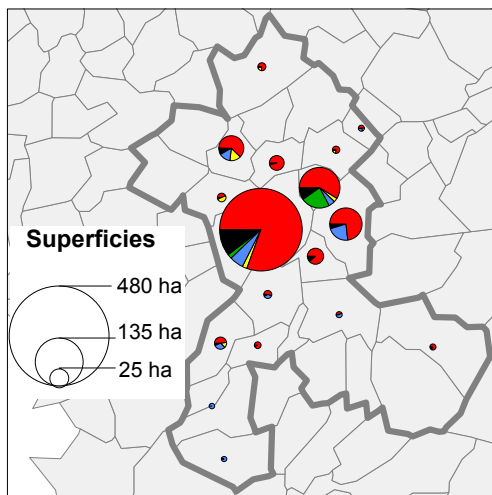
Localisation des zones d'activités et répartition des surfaces par catégorie



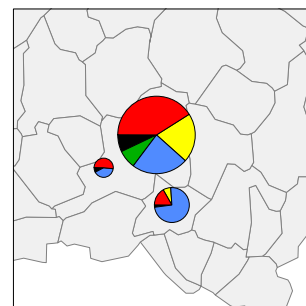
Vendôme : 397 ha



Agglopolys : 900 ha



Romorantin : 292,5 ha

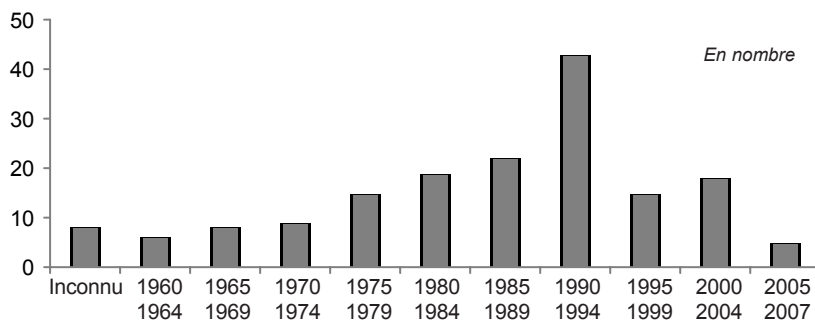


- La période 1990-1994 a été la plus fertile pour l'émergence de nouvelles zones d'activités.
- On constate aussi que celles créées **depuis 2000** sont de **taille nettement plus importante**.
- Elles représentent un **cinquième de la superficie de l'ensemble** des zones.
- Elles sont situées en très grande majorité à **proximité immédiate des grands axes de circulation**. Les sorties autoroutières (A10, A71 et désormais A85) sont devenues des atouts de premier ordre dans les politiques de développement local.

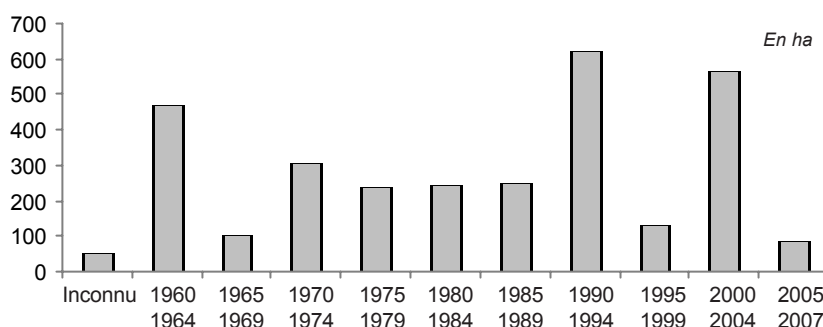
2. Il n'est pas tenu compte ici de la date des extensions. Les surfaces actuelles sont entièrement comptabilisées à la date de création de la zone.

21 % des surfaces ont été créés depuis début 2000

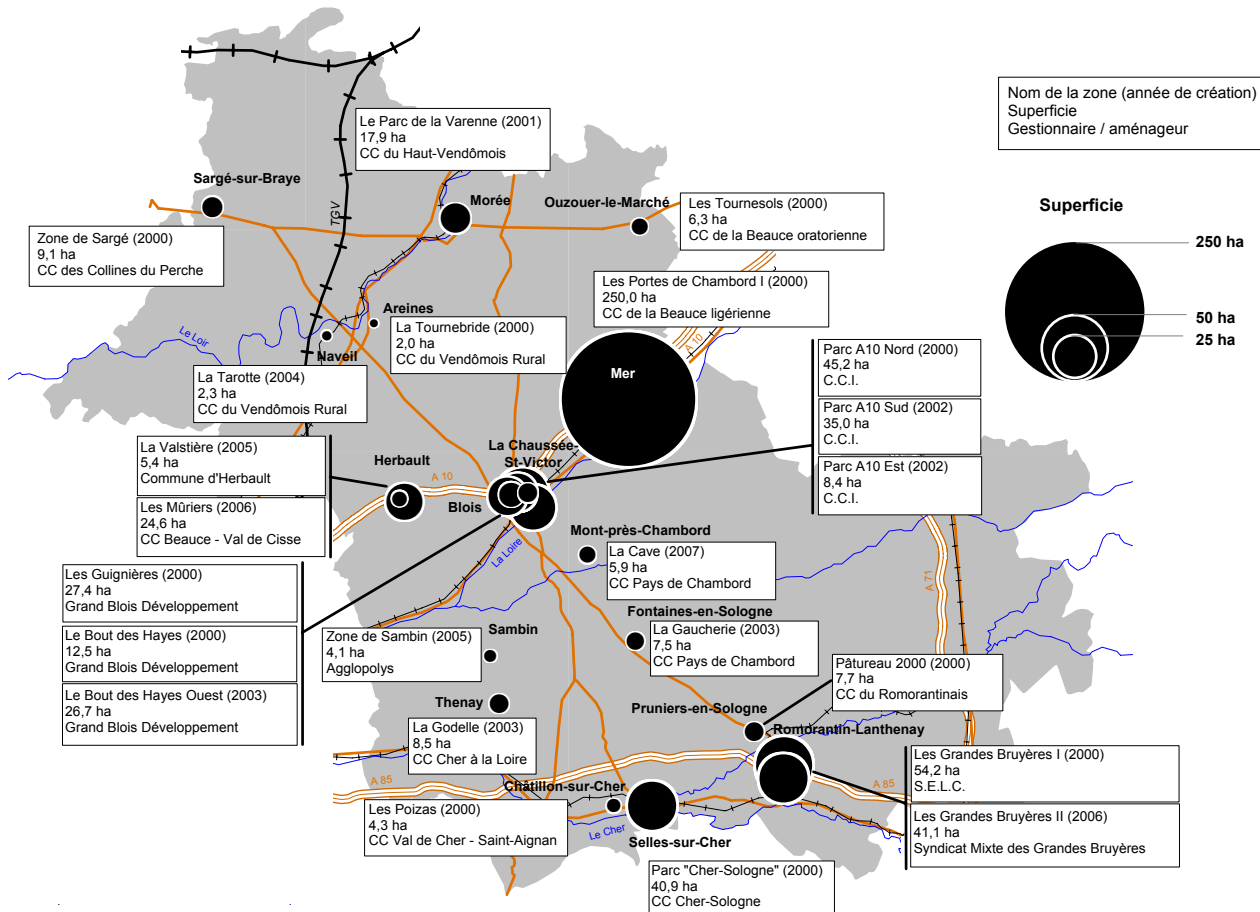
Création de zones d'activités économiques par année depuis 1960



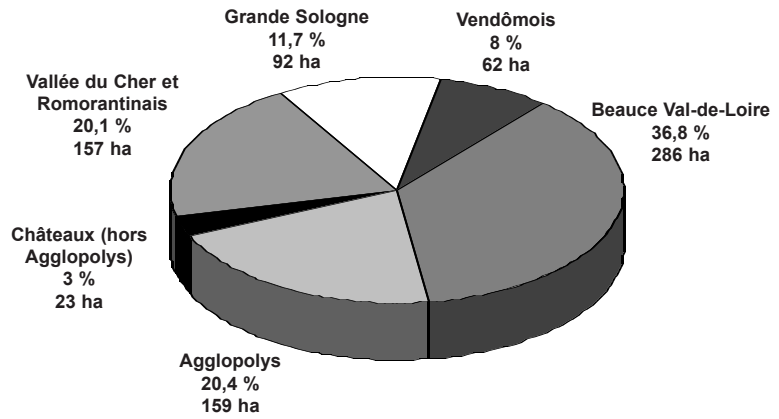
Superficies actuelles des zones d'activités selon la période de leur création (ha)²



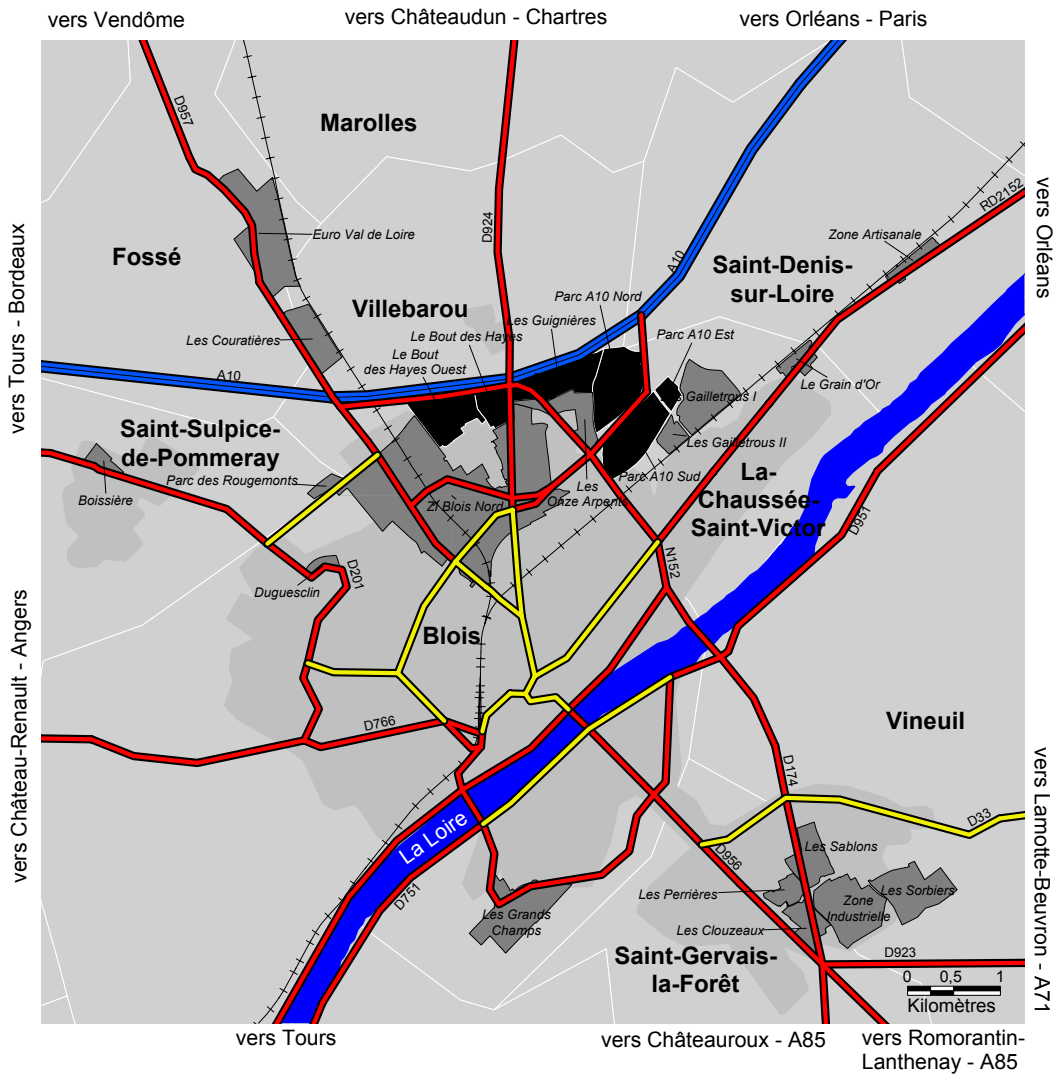
Localisation des espaces d'activités créés depuis début 2000



Répartition par territoire de la superficie des nouvelles zones créées depuis fin 1999 (y compris les projets connus)



Zones d'activités de l'agglomération blésoise



- Zone d'activités existant avant 2000
- Zone d'activités créée depuis 2000
- Espace bâti

Etapes du programme PARCQ

➤ **Mars 1999** : définition par le Conseil général des modalités d'application du Programme pour les parcs d'activités regroupant les communes autour de la qualité (programme PARCQ). **22 secteurs** retenus comme pouvant prétendre à l'aide départementale.

➤ **Février 2005** : évolution du programme. Introduction de la notion de "**secteurs structurants**", au nombre de **4**, ayant une vocation départementale avérée de par leur localisation et leurs capacités :

- Parcs d'activités du nord de l'agglomération de Blois,
- Mer, Parc d'activités des Portes de Chambord,
- Parcs d'activités de l'agglomération de Vendôme,
- Parcs d'activités de l'agglomération de Romorantin-Lanthenay.

➤ Début 2008, **13 secteurs** avaient bénéficié de l'aide départementale (sur les 22 initialement retenus par le programme PARCQ).

➤ 7 secteurs ont atteint le plafond d'aide instauré en 2005.

➤ Le secteur de Contres a déposé un dossier en juin 2008.

➤ Près de **7 millions d'euros** ont été engagés par le Conseil général depuis le début du programme, pour **25,6 millions d'investissements** réalisés globalement.

➤ Les zones bénéficiaires de l'aide départementale totalisent **700 ha**, dont 161 ha, soit près d'un quart, non cessibles (zones vertes et infrastructures).

➤ **243 ha** sont disponibles dont un tiers sont équipés.

Le programme PARCQ

Objectifs du programme PARCQ

Renforcer les atouts du territoire départemental en aidant les parcs d'activités à répondre à l'exigence de qualité des entreprises.

On entend par "qualité" le respect d'un certain nombre de critères ayant trait à la localisation (proximité de grands axes de communication), l'environnement (présence de clients et de fournisseurs potentiels, de la main d'oeuvre nécessaire, cadre de vie des habitants, fiscalité locale) et l'aménagement (surface, accessibilité et coût des parcelles, cadre paysager et architectural, services disponibles) du parc d'activités.

L'intercommunalité

Les investissements impliqués par ces exigences de qualité et la nécessaire rationalisation de l'offre ont conduit le Conseil général à réserver l'aide aux parcs portés par une structure intercommunale.

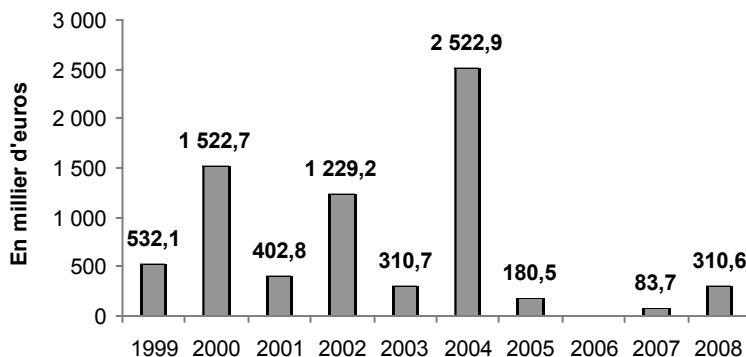
Assiette de l'aide

Les investissements pris en compte comprennent notamment :

- le traitement de l'espace public (aménagements paysagers, voirie...),
- l'assainissement des eaux pluviales et usées,
- les aménagements signalétiques ou liés à la promotion du parc,
- les investissements destinés à améliorer les services offerts aux entreprises.

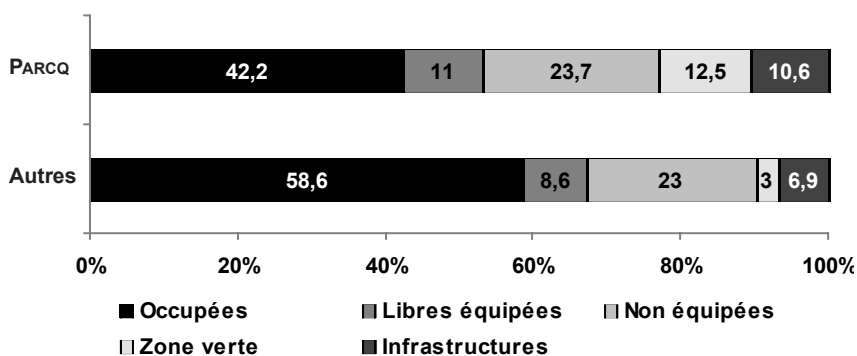
L'aide peut atteindre 30 % du montant HT des investissements retenus. Elle est plafonnée à 1 million d'euros pour un ensemble structurant et à 140 000 euros pour les autres secteurs.

Concours financiers du Conseil général au titre du Programme PARCQ (montants annuels engagés)



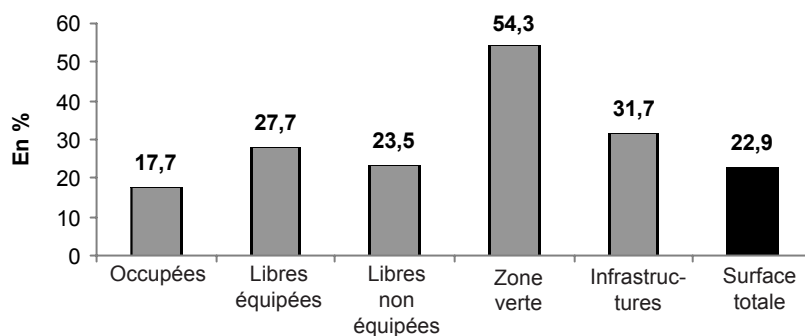
D'après source : Conseil général (données juin 2008)

Répartition comparée des superficies totales des zones selon qu'elles ont ou non bénéficié du programme PARCQ

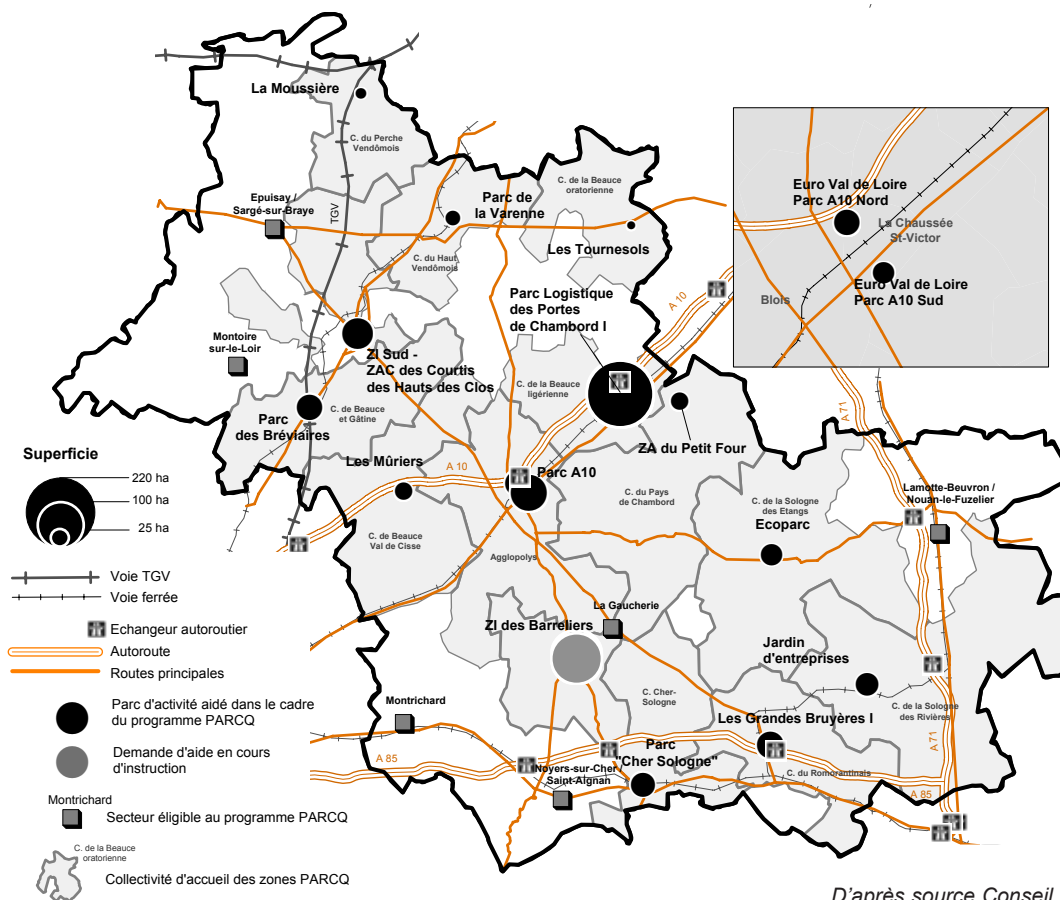


➤ La préoccupation environnementale est particulièrement forte dans les zones ayant bénéficié du programme : elles regroupent **54 % des zones vertes des parcs d'activités du département**, pour seulement 23 % de la superficie totale.

Part des zones bénéficiaires du programme PARCQ dans le total des surfaces selon la catégorie



Soutien du Conseil Général aux espaces d'activités dans le cadre du programme PARCQ 2000



D'après source Conseil Général

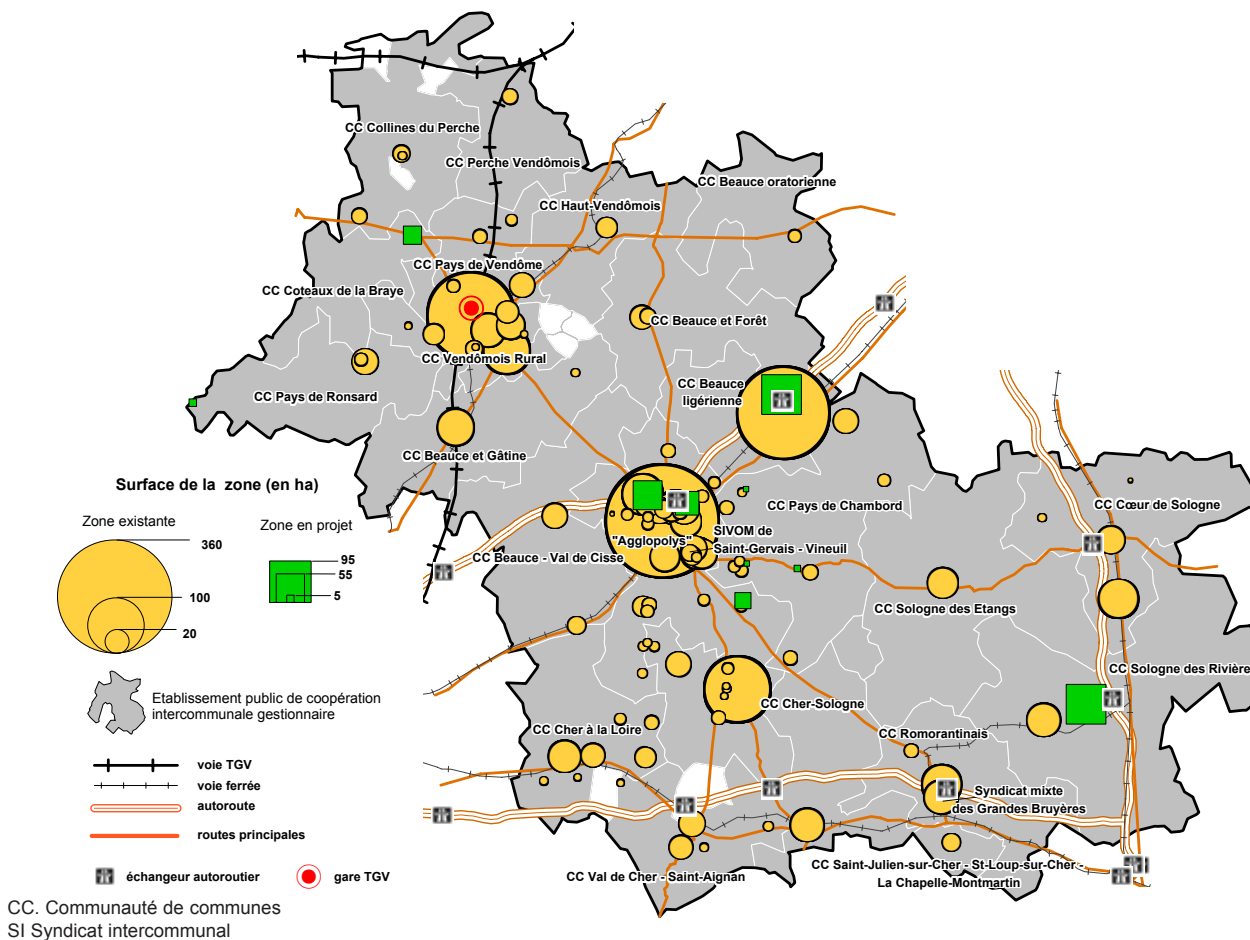
Les zones d'activités bénéficiaires du programme PARCQ

commune	Nom de la zone	Structure intercommunale	Date de création	Superficie totale (ha)
La Chaussée-Saint-Victor	Parc A10 (nord et sud)	Agglopolys	2000 et 2002	80,2
Droué	ZI de la Moussière	CC Perche Vendômois	1984	9,6
Herbault	Parc d'activités des Mûriers	CC Beauce Val-de-Cisse	2006	24,6
Mer	Portes de Chambord 1 (extens.)	CC Beauce Ligérienne	2000	250
Morée	Parc de la Varenne	CC Haut-Vendômois	2001	17,9
Neung-sur-Beuvron	Ecoparc	CC Sologne des Etangs	1994	33,5
Ouzouer-le-Marché	ZA des Tournesols	CC Beauce Oratorienne	2000	6,3
Romorantin/Villefranche	ZAC des Grandes Bruyères	SM des Grandes bruyères	2000	54,2
Saint-Amand-Longpré	Parc des Bréviaires	CC Beauce-Gâtine	1994	46,9
Saint-Laurent-Nouan	ZA du Petit Four	CC Pays de Chambord	1974	24,8
Selles-Saint-Denis	Le Jardin d'entreprises	CC Sologne des Rivières	1993	41
Selles-sur-Cher	Parc Cher-Sologne	CC Cher-Sologne	2000	40,9
Vendôme	ZI Sud - ZA des Courtils	CC Pays de Vendôme	1977	70,5

D'après source Conseil général - 2008

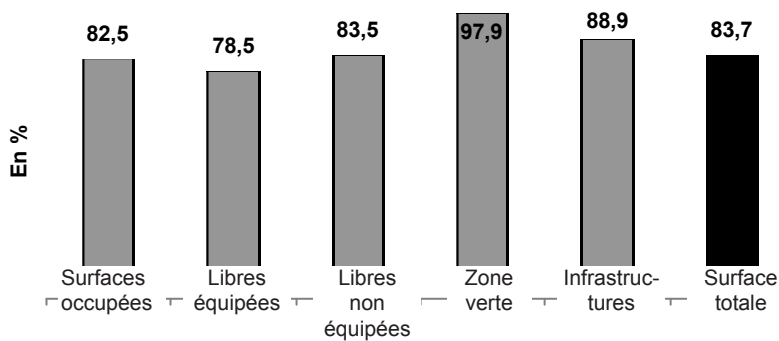
Plus de la moitié des zones sont gérées en intercommunalité

Les zones d'intérêt communautaire ou intercommunales

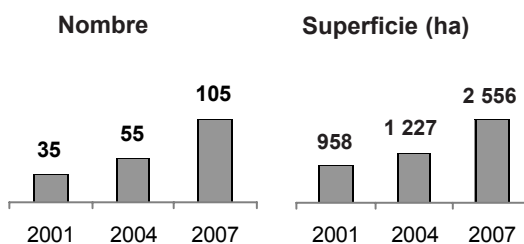


- **105 parcs** sont gérés en intercommunalité fin 2007, soit près de **2 sur 3**.
- Ce mode de gestion a progressé très rapidement, puisqu'en **2004**, la proportion était de **1 sur 3**.
- De nouvelles communautés se sont créées, avec la compétence gestion des zones d'activités et certains EPCI existants ont pris cette compétence.
- Les parcs intercommunaux regroupent **les 4/5 de la superficie totale** et **des surfaces libres** (équipées ou non).
- L'intercommunalité favorise la prise en compte des préoccupations environnementales, puisque la quasi totalité des superficies consacrées aux espaces verts relèvent de zones intercommunales ou d'intérêt communautaire.
- Elle autorise également des investissements plus lourds, donc des superficies plus étendues.

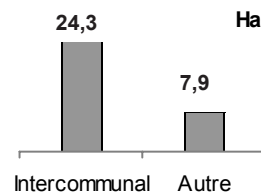
Part des zones intercommunales dans le total des surfaces selon la catégorie



Evolution des zones intercommunales



Surface moyenne des zones selon le mode de gestion fin 2007



➤ Près de **161 ha** des superficies des parcs d'activités sont consacrés à la qualité environnementale (**zones vertes**), soit **5,3 %** du total.

➤ Cette proportion est deux fois supérieure à la moyenne en Grande Sologne.

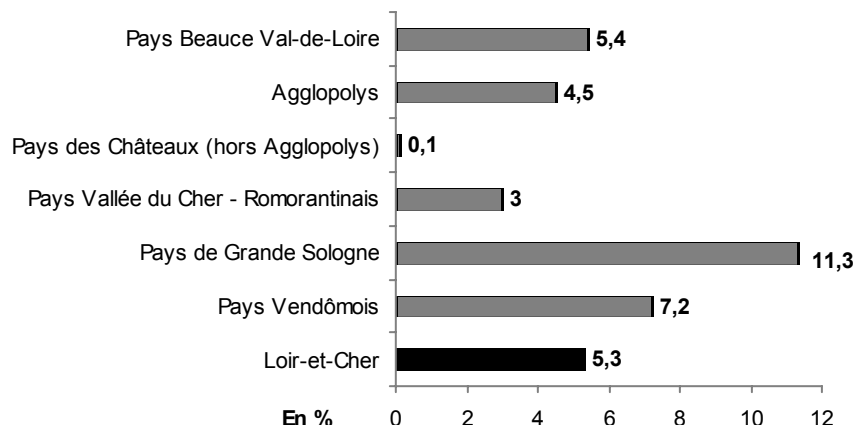
➤ Apparue brusquement au cours de la décennie 90, la **prise en compte des aspects environnementaux** s'est encore **renforcée** dans la période récente : **11,5 % des superficies créées depuis 2000**.

➤ Elle est toutefois limitée à quelques parcs d'activités (une vingtaine).

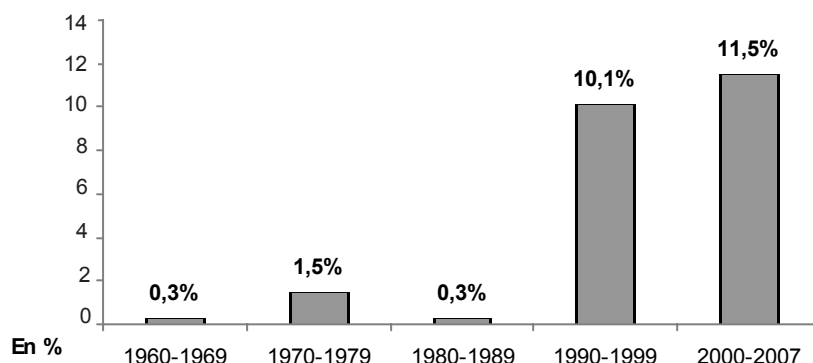
➤ Parmi ceux-ci, 9 comptent plus de 20 % de leur superficie en zone verte.

Une préoccupation environnementale croissante

Part des zones vertes dans la superficie totale des parcs d'activités selon le territoire



Proportion de la superficie consacrée aux zones vertes selon la période de création de la zone



Principaux parcs d'activités comptant une part élevée de superficie en zone verte

	Commune	Superficie Zone verte (Ha)	Part (%)
Ecoparc	Neung-sur-Beuvron	16,1	48
Euro Val de Loire-Parc A10 Nord, Est et Sud	Chaussée-Saint-Victor	31,1	35
ZAC des Grandes Bruyères 1	Romorantin-Lanthenay	17,0	31
ZA des Guignières	Blois	7,0	25
ZA Les Champs	Salbris	1,3	23
Parc Technologique du Bois de l'Oratoire	Vendôme	49,3	22
ZI de la Gare	Onzain	3,0	22
Zone du Jardin d'entreprises	Selles-Saint-Denis	8,8	21
Zone de Sargé-sur-Braye	Sargé-sur-Braye	1,0	11
ZA du Bout des Hayes	Blois	1,3	10
Parc Industriel et Logistique des Portes de Chambord 1	Mer	16,4	7

Plus de 980 hectares disponibles fin 2007

➤ **985 ha disponibles** fin 2007, dans **117 parcs d'activités**.

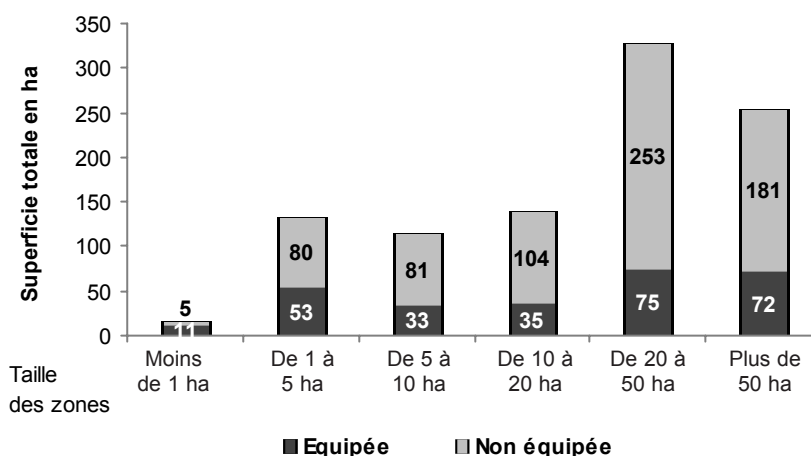
➤ **279 ha** sont déjà **équipés**, soit un peu plus d'un quart des surfaces cessibles ; 706 ha n'ont pas reçu d'aménagements.

➤ Cette **offre** est répartie sur l'ensemble du territoire départemental mais elle est d'inégale importance. Elle est **plus fournie** dans l'agglomération de **Vendôme** et dans le **secteur de Romorantin / Salbris**. Elle est **plus faible** dans le **Blaisois**.

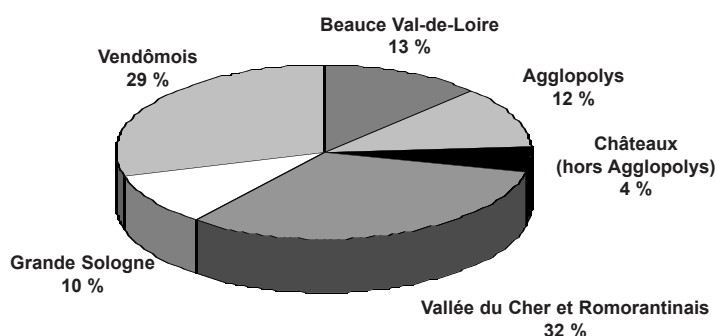
Répartition des zones d'activités ayant des surfaces disponibles selon la taille de ces superficies

	Nombre	Surface disponible totale (ha)	Surface disponible dont équipée (ha)
Moins de 1 ha	28	17	11
De 1 à 5 ha	48	134	53
De 5 à 10 ha	16	115	33
De 10 à 20 ha	11	139	35
De 20 à 50 ha	11	328	75
Plus de 50 ha	3	253	72
Total	117	985	279

Répartition des superficies disponibles selon le degré d'équipement et la taille des zones



Répartition des superficies disponibles par territoire (hors projets)



Hausse brutale de la consommation d'espace

➤ Jusqu'en 2003, une trentaine d'hectares étaient commercialisés en moyenne par an. Sur les 4 dernières années, cette moyenne s'est brutalement élevée pour atteindre plus de 88 ha par an.

➤ Entre 2004 et 2007, 353 ha ont été vendus ou réservés. Ils représentent 45,8 % de l'ensemble des superficies commercialisées depuis 1989.

➤ L'envolée récente des surfaces cédées ou réservées s'explique en grande partie par l'irruption de la logistique dans le paysage économique départemental.

➤ Sur les 4 dernières années, la logistique a consommé plus de 150 ha (soit 43 % des surfaces vendues ou réservées).

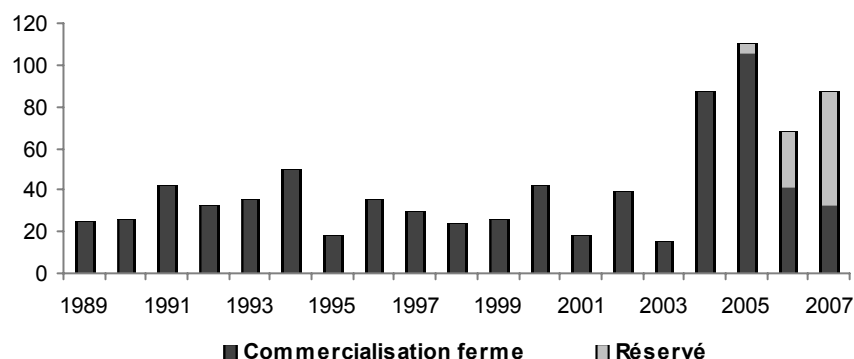
➤ Le Parc logistique des Portes de Chambord à Mer en représente à lui seul 82 %.

➤ Les zones relevant du programme PARCQ ont concentré plus de la moitié des surfaces commercialisées ou réservées depuis début 2000. La plupart (les 2/3) relève d'un secteur dit "structurant" (3 agglomérations chefs-lieux + Mer).

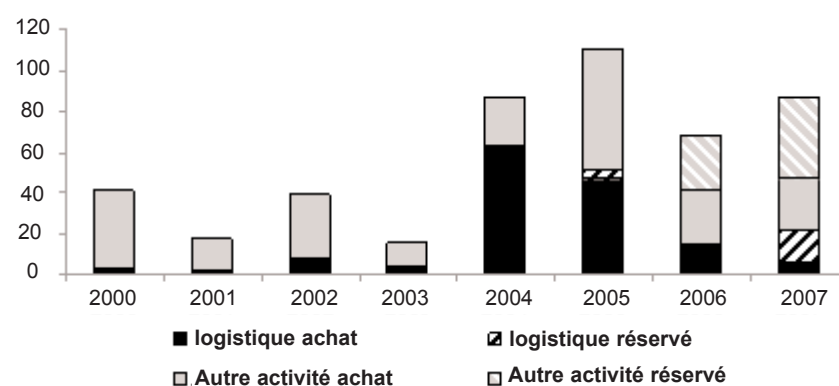
➤ Depuis début 2000, 54 % des surfaces commercialisées l'ont été à des entreprises du Loir-et-Cher qui souhaitent se transférer sur une zone d'activités ou y réaliser une extension. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce mouvement de grande ampleur : entreprises enclavées dans le tissu urbain (nuisances, difficultés de circulation...), rapprochement d'une sortie autoroutière, extension impossible sur place (y compris sur une zone d'activités), etc.

➤ Les implantations en provenance de l'extérieur (établissements transférés ou nouveaux) ont consommé 33 % des surfaces. C'est notamment le cas dans la logistique où de grands groupes investissent dans de nouveaux bâtiments.

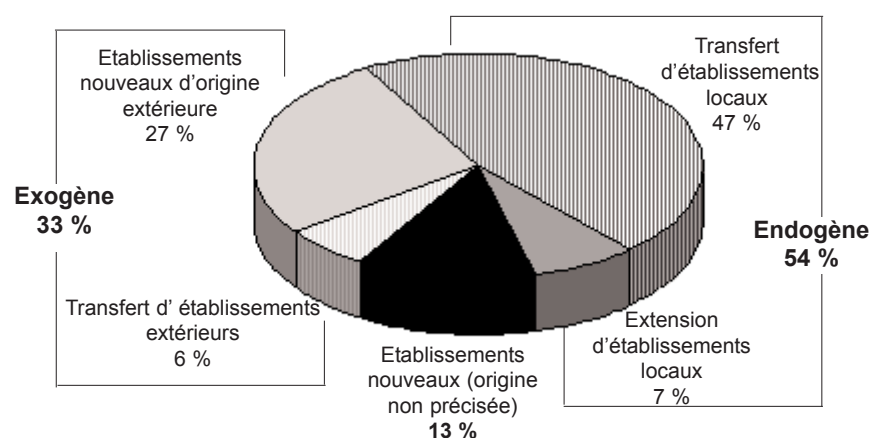
Surfaces commercialisées annuellement depuis 1989 (en ha)



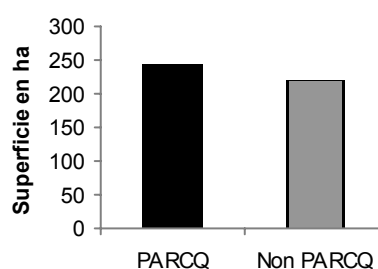
Surfaces commercialisées ou réservées depuis 2000 en fonction du type d'activité (en ha)



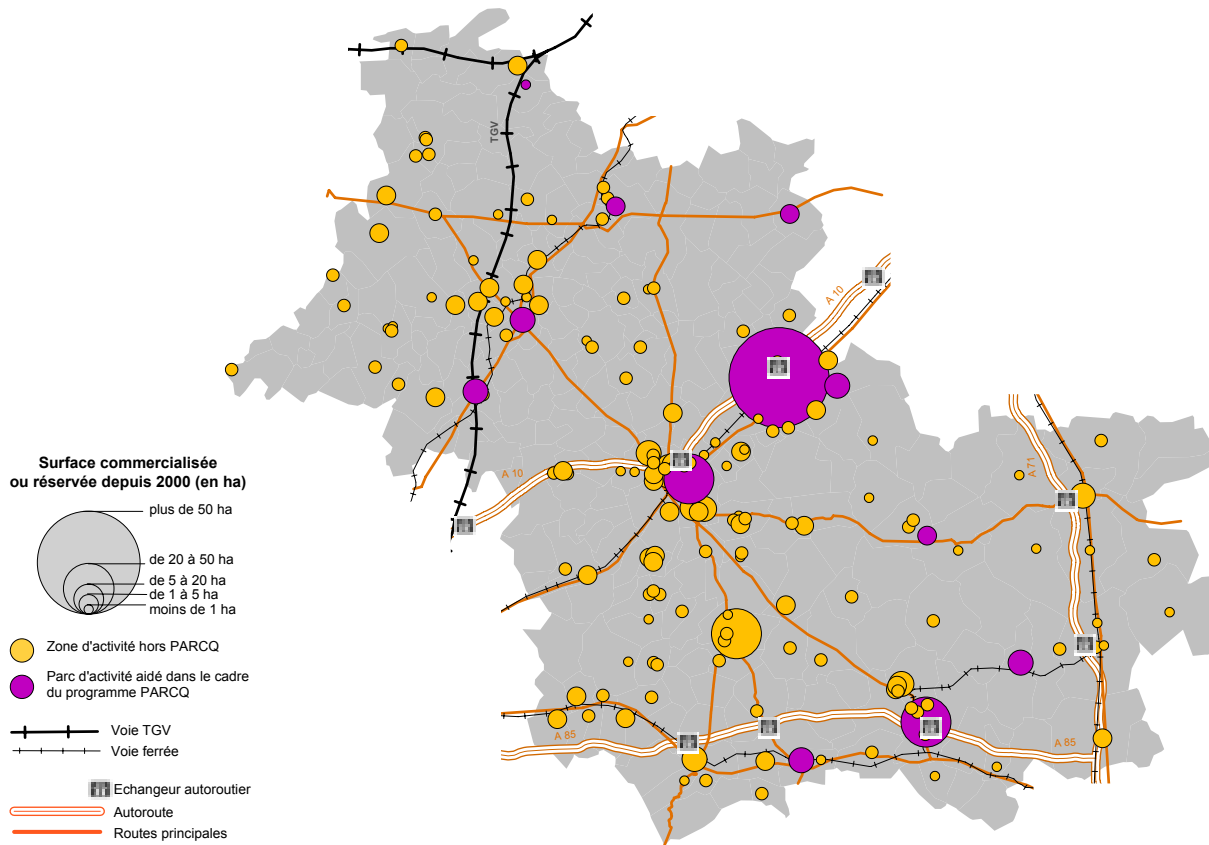
Répartition des superficies commercialisées depuis 2000 selon l'origine géographique de l'établissement (hors superficies réservées)



Répartition des superficies commercialisées ou réservées depuis 2000... selon le type de zone

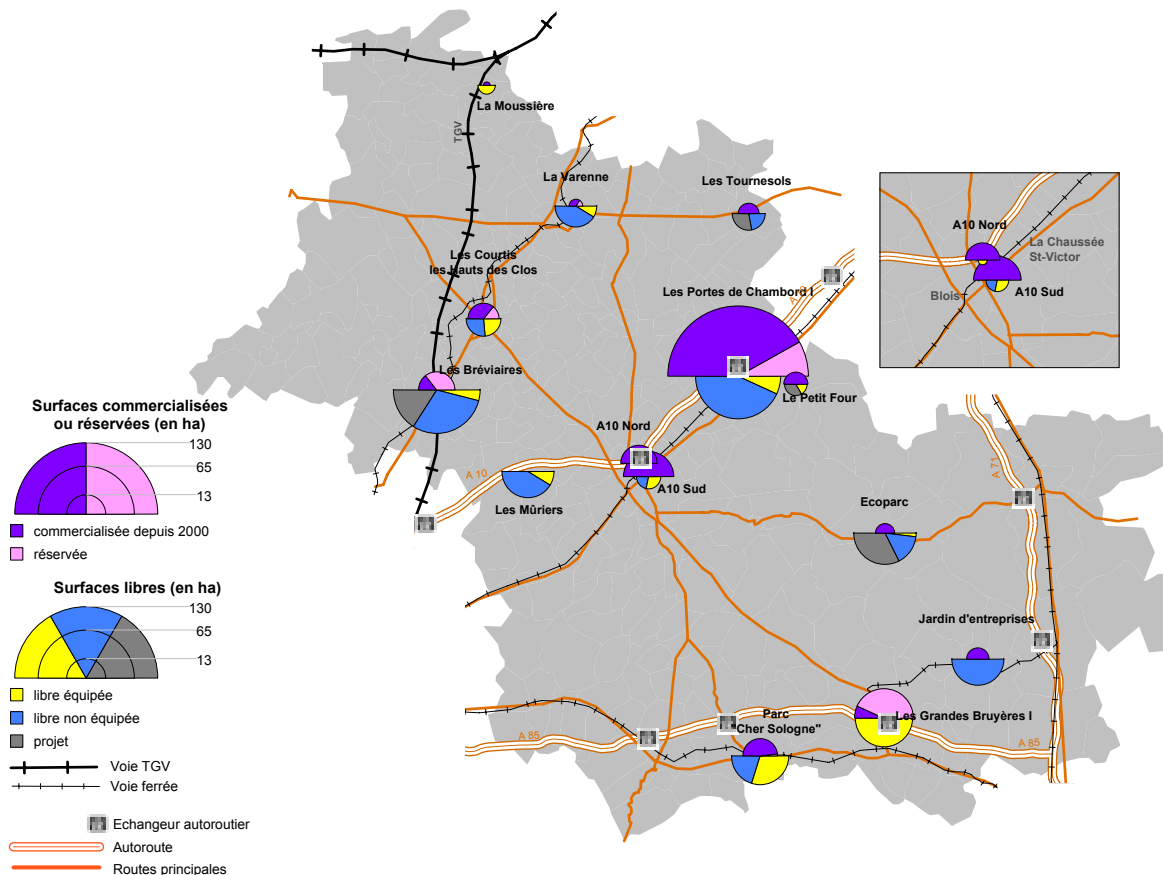


Localisation des surfaces commercialisées ou réservées depuis 2000



D'après sources : Conseil Général - Observatoire

Les zones Parcq surfaces commercialisées et surfaces disponibles



D'après sources : Conseil Général - Observatoire

Les taux d'occupation varient d'un territoire à l'autre

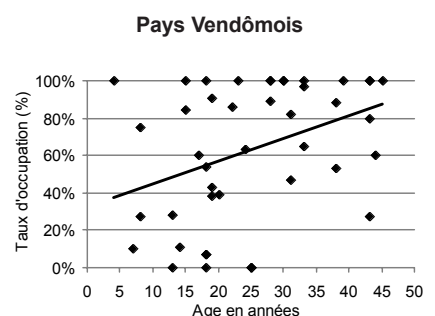
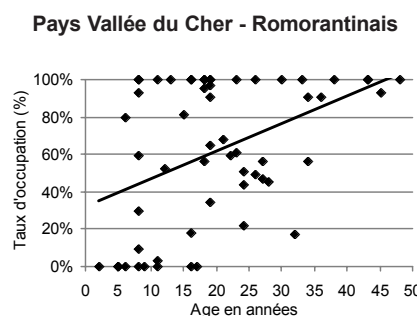
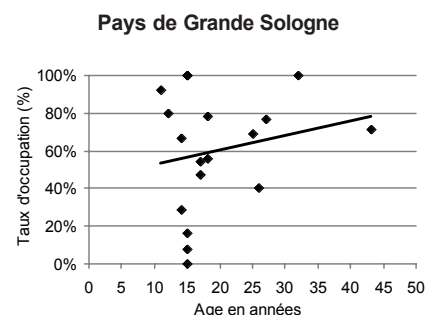
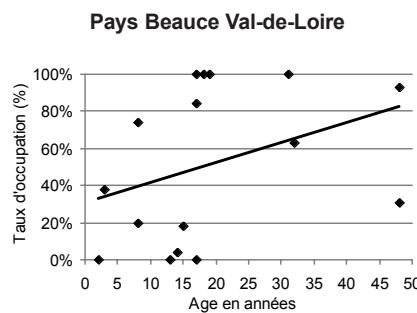
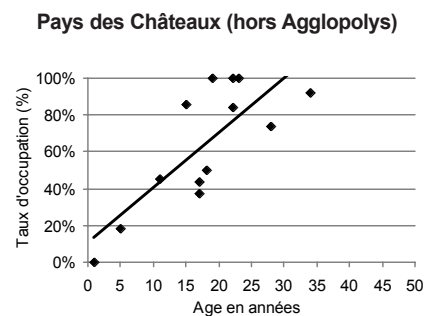
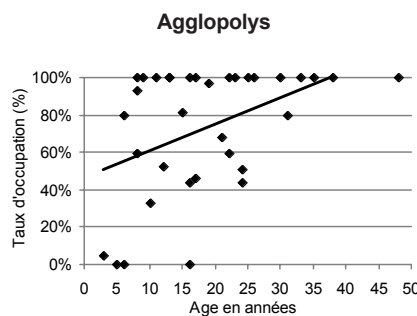
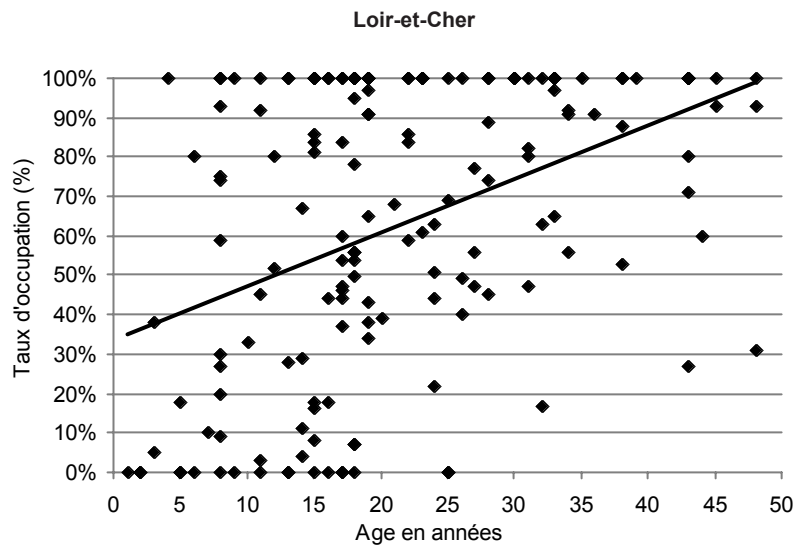
➤ L'identification, désormais possible*, des surfaces destinées aux infrastructures permet d'avoir une vue plus précise que précédemment des superficies réellement commercialisables, donc du **taux réel d'occupation**³. Ce dernier apparaît en conséquence plus élevé qu'auparavant. Il s'établit pour l'ensemble des parcs d'activités du département à **63 % en 2007**.

➤ **Les écarts** entre territoires sont importants : **85 %** des terrains sont occupés dans le périmètre d'**Agglopolys**, **62 %** dans le Pays des Châteaux (hors Agglopolys), **61 %** dans le Pays Beauce - Val de Loire, **52 %** dans celui de la Vallée du Cher et du Romorantinais et **51 %** dans le **Pays Vendômois** et celui de la **Grande Sologne**.

➤ Plus de la moitié des zones créées depuis plus de 5 ans et présentant un taux d'occupation inférieur à 10 % ne disposent pas de terrains équipés. Il s'agit le plus souvent de **réserves foncières** dont la destination finale peut évoluer.

➤ **18 zones n'ont aucune implantation**, ce nombre ayant peu varié depuis 2004.

Taux d'occupation des zones en fonction de leur âge actuel



* grâce aux outils SIG / Pilote41 - cf. note p. 2

3. Le taux d'occupation s'entend ici comme la part des surfaces occupées dans le total de la superficie commercialisable, c'est-à-dire hors zone verte et infrastructures. A noter également que les terrains réservés n'ont pas été comptabilisés comme occupés (les désistements sont fréquents).

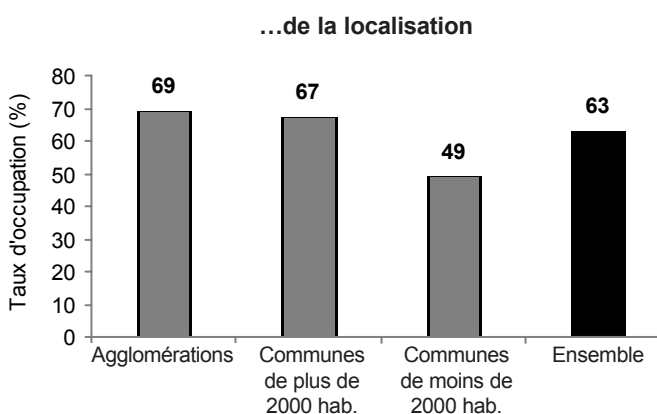
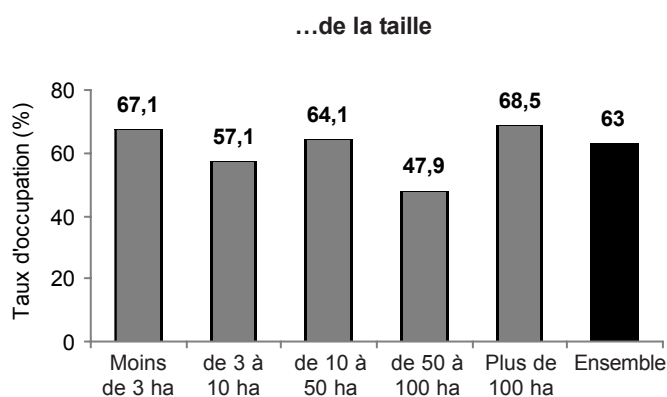
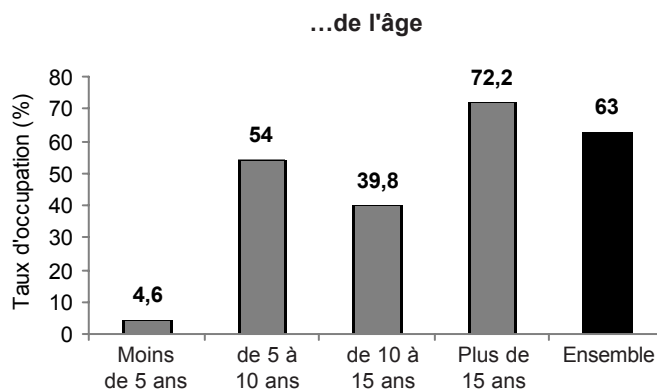
➤ La **corrélation entre le taux d'occupation et l'âge** apparaît **moins linéaire** qu'auparavant. On peut y voir l'**effet** de la montée en puissance de l'**intercommunalité** et peut-être également de la mise en place du **programme PARCQ**. La plupart des projets nés depuis une dizaine d'années sont portés par les EPCI et bénéficient souvent d'une localisation avantageuse et de moyens accrus pour les doter en équipements de qualité. Cela constitue un atout majeur pour leur commercialisation.

➤ La **taille** ne semble jouer **aucun effet** : on constate un taux d'occupation presque aussi élevé pour les zones plus étendues que pour les plus restreintes.

➤ En revanche, la **localisation revêt un caractère essentiel**. Plus des deux tiers des surfaces des zones sont occupées dans les agglomérations contre une petite moitié pour celles situées en milieu rural.

➤ Pour l'ensemble du Loir-et-Cher, il faut **en moyenne 12 ans pour qu'une zone soit occupée à 50 %** et une trentaine d'années pour atteindre 75 %. La progression statistique issue des données indique qu'une zone est pleine, en moyenne, au bout de 49 ans.

Taux d'occupation en fonction...



Près de 33 000 emplois concentrés dans les zones

➤ On recense **1 625 entreprises** ou établissements présents sur les zones d'activités du Loir-et-Cher, auxquels s'ajoutent 290 structures de tout type (ateliers municipaux, dépôts, déchetteries, etc.).

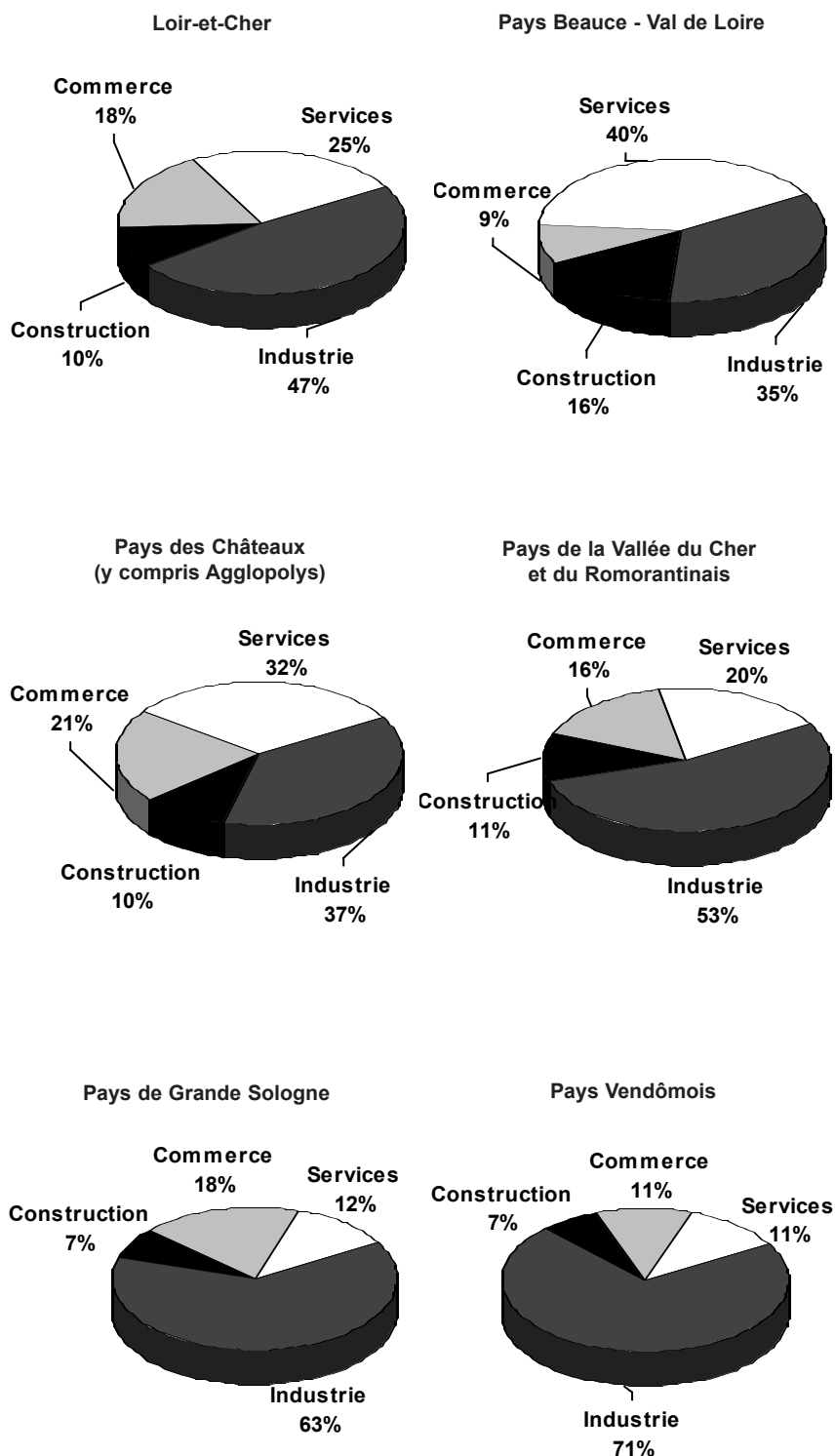
➤ Ils emploient ensemble **32 900 personnes, soit 42 % des effectifs salariés totaux** du secteur privé non agricole (données UNEDIC).

➤ Un tiers des établissements relève du commerce, 26 % des services et 23 % de l'industrie.

➤ En terme d'emplois, la répartition est différente, **l'industrie en regroupant près de la moitié**.

➤ Les emplois présents sur les zones **reflètent évidemment la structure des activités de chaque bassin**. Ainsi, l'industrie occupe une place très prépondérante en Vendômois et, dans une moindre mesure en Grande Sologne et dans le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantin, mais proportionnellement plus modeste dans le Pays des Châteaux malgré la présence d'établissements de grande taille. Le secteur des services (dont la logistique et les transports) y est en effet beaucoup plus développé.

Répartition des emplois présents sur les zones en 2007 par secteur d'activités³ selon le territoire



3. L'agriculture étant très faiblement représentée sur les zones (0,5 % des emplois), elle a été exclue de l'analyse.

➤ Globalement, un peu plus de **4 emplois salariés** du département sur **10 sont situés dans les zones d'activités**. Cette proportion est plus importante dans le Vendômois et le Pays des Châteaux (poids de l'agglomération de Blois).

➤ Les emplois apparaissent en revanche **beaucoup plus disséminés en Beauce - Val de Loire** et en Grande **Sologne**, moins de 2 sur 10 étant attachés à une zone.

➤ Dans l'ensemble du département, **7 emplois industriels sur 10** sont concentrés sur les parcs d'activités et un peu moins d'un emploi du commerce sur 2.

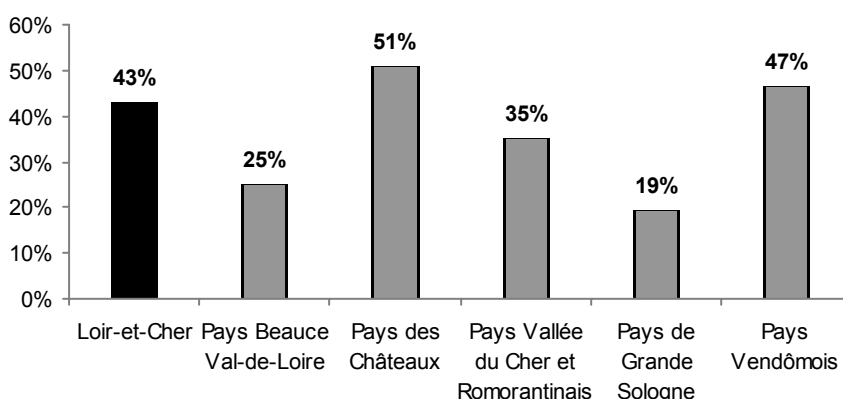
➤ Un quart seulement des emplois de services dépendent d'établissements localisés sur une zone. Ce secteur comprend en effet une multitude de petites structures, d'activités diverses, qui trouvent place au cœur des villes ou des bourgs.

➤ Dans le **Pays des Châteaux**, plus de **90 % des emplois industriels** et les **2/3 de ceux du commerce** sont ainsi concentrés.

➤ Ces différentes observations conduisent à penser que **les mouvements de transferts d'entreprises locales sur zone devraient encore se poursuivre**, avec plus ou moins d'acuité selon le territoire.

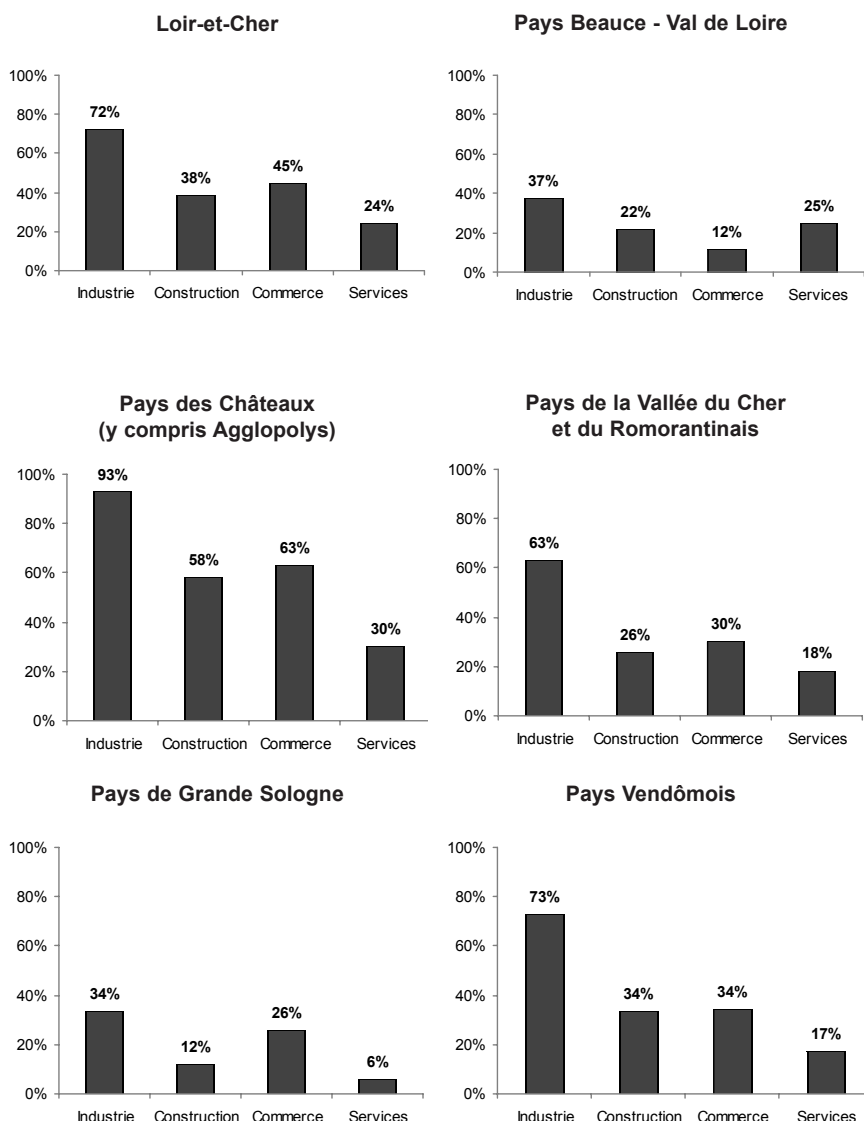
4 emplois salariés sur 10 localisés dans les zones

Proportion d'emplois salariés privés localisés dans les zones par territoire (tous secteurs d'activités hors agriculture)



D'après sources : UNEDIC - Observatoire

Proportion d'emplois salariés localisés dans les zones pour chaque secteur d'activités et par territoire



D'après sources : UNEDIC - Observatoire

➤ **Chaque hectare occupé** compte en moyenne **27 emplois***.

➤ La proportion est plus élevée dans les territoires blésois et vendômois. Elle est en revanche très faible en Beauce.

➤ Des disparités apparaissent également **entre les secteurs d'activités**, mais les **écarts** semblent plutôt **mesurés**.

➤ Ils oscillent entre 19 emplois à l'hectare pour le commerce et 33 pour les services.

➤ Les **transports / logistique** sont **proches de la moyenne** départementale.

➤ En revanche, la **consommation d'espace est fortement différenciée** selon l'activité.

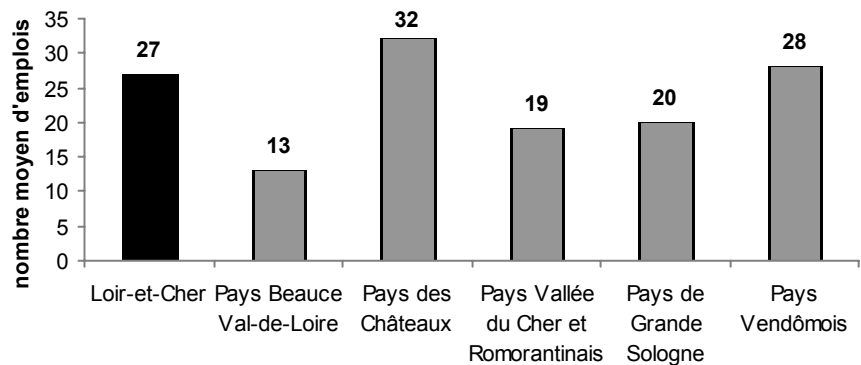
➤ En **moyenne**, chaque entreprise dispose d'un **hectare***.

➤ **L'industrie et les transports / logistique** nécessitent des superficies importantes (en moyenne **1,6 et 1,5 hectare par implantation**), soit de 2 à 3 fois plus que les autres secteurs d'activités.

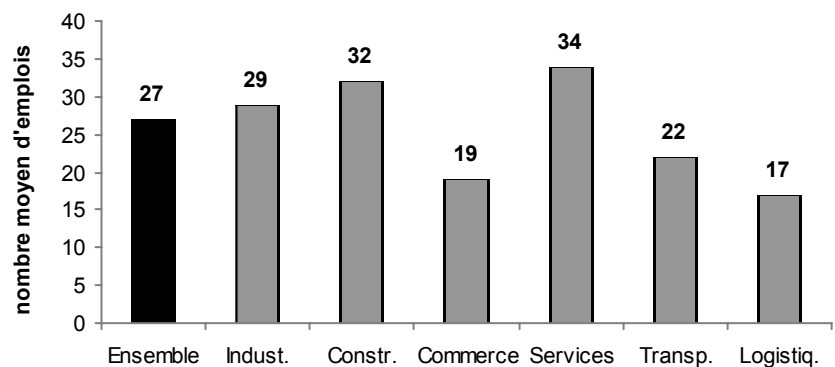
➤ Globalement, **21 % des superficies commercialisées sont occupées par le bâti***. Cette proportion varie modérément d'un secteur à l'autre, de 15 % pour les activités de construction à 24 % pour l'industrie.

27 emplois par hectare

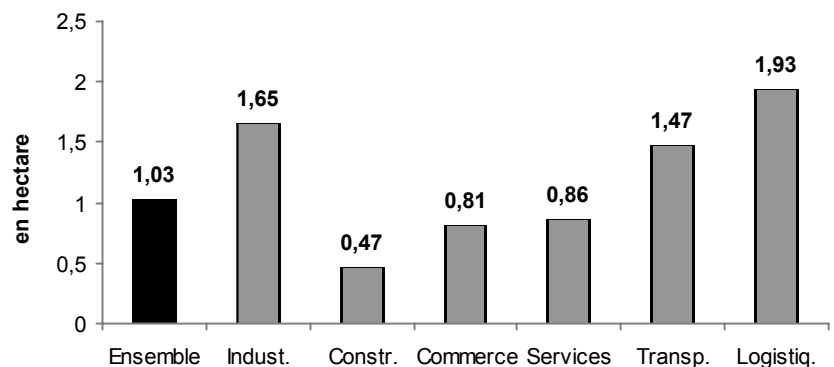
Nombre moyen d'emplois* par hectare occupé selon le territoire



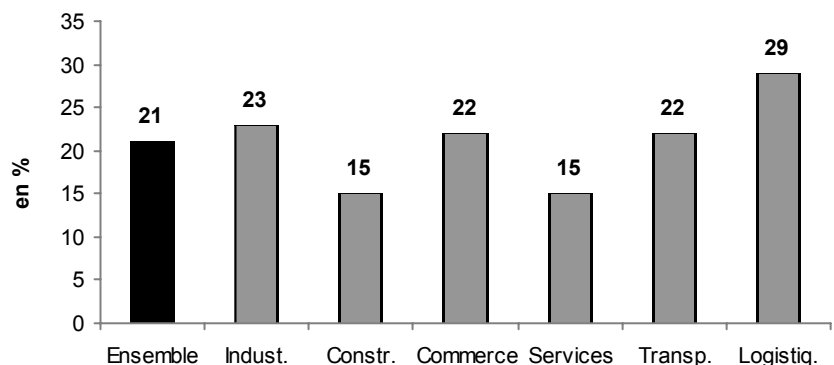
Nombre moyen d'emplois* par hectare occupé selon le secteur d'activité



Superficie moyenne occupée* par entreprise selon le secteur d'activité



Part moyenne de la parcelle occupée par le bâti* selon le secteur



* Ratios établis à partir des informations relatives à 1 100 établissements totalisant 30 397 emplois sur 1 141 hectares et pour lesquels l'activité est connue.

La spécialisation des parcs tend à augmenter

➤ **En moyenne**, les zones comptent **5 activités différentes** (nomenclature en 31 postes). Celle de Blois nord - Villebarou bénéficie de la diversité la plus grande (23 activités).

➤ **La spécialisation** des parcs d'activités **tend à augmenter**, et pas seulement du fait de la logistique, bien que celle-ci y contribue.

➤ Dans près de **8 zones sur 10**, toutes tailles confondues, **un seul secteur d'activité** (classement des 4 grands secteurs) représente **50 % des emplois ou plus**.

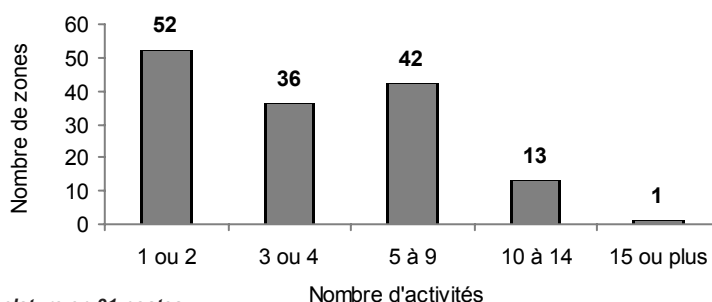
➤ Beaucoup de zones ne comptent cependant qu'un ou 2 établissements.

➤ Parmi les zones les plus importantes (en terme de nombre d'emplois et d'entreprises et/ou de taille), 7 sur 10 semblent avoir une spécialisation.

**** Notion de "spécialisation"** : elle se détermine par le poids des activités, c'est-à-dire la part des emplois salariés d'un secteur ou d'une branche d'activités dans le total des emplois répertoriés dans la zone.

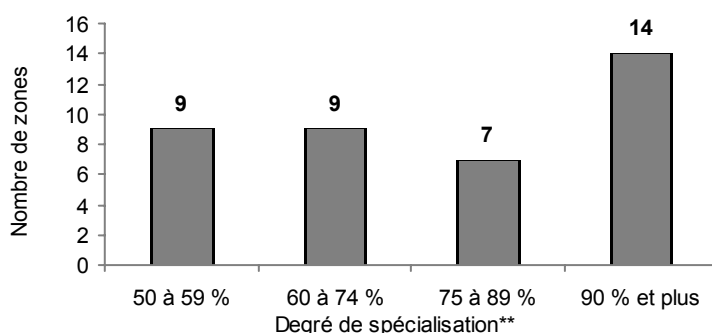
Deux classements sont successivement retenus, par grand secteur (4 secteurs) et par branche (nomenclature en 31 postes).

Répartition des zones en fonction du nombre d'activités représentées*

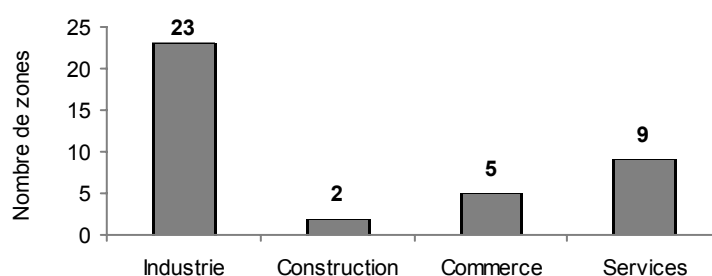


* Nomenclature en 31 postes

Répartition des zones les plus spécialisées en fonction du degré de spécialisation**



Répartition des zones les plus spécialisées en fonction de leur secteur de spécialisation*

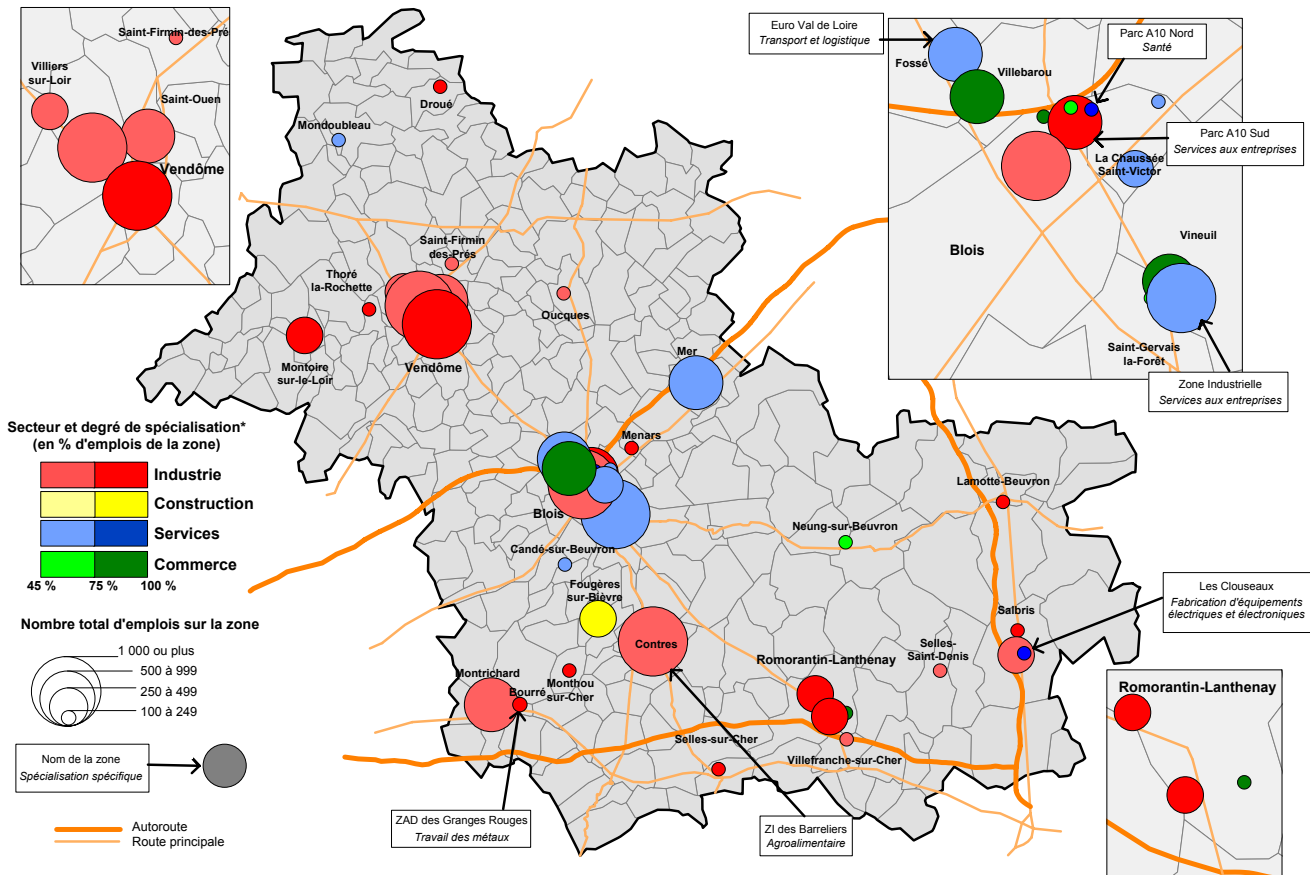


* Classement des 4 grands secteurs (hors agriculture)

Zones présentant les plus forts taux de spécialisation*

Nom de la zone	Commune	Superficie Totale (ha)	Nb entreprises	Nb-emplois	Secteur de spécialisation	Part des emplois (%)
Euro Val de Loire-Parc A10 Nord	Chaussée-Saint-Victor	45,2	8	220	Services	100
ZAD des Granges Rouges	Bourré	21,4	5	123	Industrie	100
ZA du Bout des Hayes	Blois	12,5	12	221	Commerce	99
ZA La Moussière	Droué	9,6	7	208	Industrie	99
Zone de la Grange 1	Romorantin-Lanthenay	16,0	9	478	Industrie	98
Zone Les Prés Blanchards - La Pierre à 3 poux	Fougères-sur-Bièvre	25,1	4	365	Construction	98
Zone Artisanale	Saint-Hilaire-la-Gravelle	5,2	5	48	Industrie	96
Zi Sud - ZAC des Courtis, des Hauts des Clos	Vendôme	70,5	54	2092	Industrie	92
Zone Les Couratières	Villebarou	23,9	45	543	Commerce	92
Zone Industrielle de Bois Blanche	Montoire-sur-le-Loir	27,0	20	354	Industrie	92
ZA des Sapinettes	Thoré-la-Rochette	17,0	8	182	Industrie	92
Zone Pâtureau de la Grange	Pruniers-en-Sologne	11,6	13	50	Industrie	92
Zone de Saint-Marc	Romorantin-Lanthenay	12,0	4	389	Industrie	91
Parc d'Activités de Sologne	Lamotte-Beuvron	28,0	30	229	Industrie	91
Zone Les Onze Arpents	Blois	18,8	10	506	Industrie	90
ZAC des Grandes Bruyères 1	Romorantin-Lanthenay	54,2	10	51	Industrie	86
ZAC des Sablons	Vineuil	24,9	54	666	Commerce	81

Principales zones d'activités présentant une spécialisation importante



* **Notion de "spécialisation"** : elle se détermine par le poids des activités, c'est-à-dire la part des emplois salariés d'un secteur ou d'une branche d'activités dans le total des emplois répertoriés dans la zone.

Deux classements sont successivement retenus, par grand secteur (4 secteurs) et par branche (nomenclature en 31 postes).

➤ Parmi les zones spécialisées, on peut en repérer un peu plus d'une quinzaine qui regroupent un nombre important d'entreprises et d'emplois dans une activité précise.

➤ Outre les zones commerciales et celles où domine la construction, déjà pointées, on identifie des zones consacrées aux services aux entreprises (Parc A10 sud, ZI de Vineuil), aux transports (Fossé-Marolles-Villebarou), à la santé (Parc A10 nord), au travail des métaux (Bourré), aux industries agro-alimentaires (ZI des Barreliers - Contres) et aux équipements électriques et électroniques (les Cousseaux - Salbris).

➤ A noter que la zone Saint-Gervais/Vineuil possède une double spécialité, puisqu'elle compte également 3 entreprises de la construction regroupant 46 % des emplois.

➤ A signaler aussi la spécificité d'Ecoparc : nurserie d'entreprises.

Zones très spécialisées selon l'activité détaillée

Nom de la zone	Commune	Activité de spécialisation	Part des emplois (%)	Nombre d'entreprises de la branche
ZAC des Sablons	Vineuil	Commerce	81	39
ZI Les Clouzeaux	Saint-Gervais-la-Forêt	Commerce	43	32
ZA Les Couratières	Villebarou	Commerce	92	30
Zone de Plaisance	Romorantin	Commerce	37	24
ZA du Greletier	Noyers-sur-Cher	Commerce	41	19
Zone Intercommunale Les Perrières	Saint-Gervais/Vineuil	Commerce	47	15
Parc A10 Sud	Chaussée Saint-Victor	services aux entreprises	53	8
Euro Val de Loire Fossé-Marolles-Villebarou	Fossé	Transports et logistique	47	7
ZA des Grouëts et Bel Air	Saint-Ouen	Construction	34	7
Les Portes de Chambord	Mer	Transports et logistique	46	6
Zone Industrielle	Vineuil	services aux entreprises	47	5
ZA du Bout des Hayes	Blois	Commerce	99	4
Parc A10 Nord	Chaussée Saint-Victor	Santé	100	3
ZAD des Granges Rouges	Bourré	Travail des métaux	55	3
ZI des Barreliers	Contres	IAA	44	3
ZA de l'Artoillat	Chailles	Construction	41	3
Zone Les Cousseaux	Salbris	Fab. d'équipements électriques et électroniques	39	3
Zone des Grands Champs	Blois	Construction	32	3




Sources : UNEDIC, Observatoire

Classement selon le nombre d'entreprises spécialisées

Les zones d'activités de Loir-et-Cher

Classement par commune

	Programme PARCQ *	Zone intercommunale (cf p. 26)	Année de création	Surfaces en ha					Taux d'occupation en %	nb d'entreprises	nb d'emplois	
				Occupées	Libres équipées	Libres non équipées	zones vertes	Infrastructures				Totales
Angé												
Zone de Chassenay			1989	1,3	0	0,7	0	0,2	2,2	65,0	2	45
Areines												
ZA de Tournebride	24		2000	1,5	0,5	0	0	0	2	75,0	4	21
Averdon												
ZA de Malakoff	1		1993	6	1,4	0	0	0,4	7,8	81,1	9	21
Azé												
ZA de La Varenne	17		1988	2,5	0	4	0	0,2	6,7	38,5	9	18
Blois												
Parc d'activités Blois Nord-Villebarou <i>Pour partie sur Villebarou</i>	1		1960	317,5	0,5	0	0	41,6	359,6	99,8	274	8 975
ZA Dugesclin	1		1985	4,3	0	0	0	0,3	4,5	102,4	12	128
Zone des Grands Champs	1		1989	29	0,9	0	0,3	1,8	32	97,0	18	479
Zone Les Onze Arpents	1		1992	16,4	0	0	0	2,4	18,8	100,0	10	558
Zone d'activités des Guignières	1		2000	10,9	7,6	0	7	1,9	27,4	58,9	10	203
Zone d'activités du Bout des Hayes	1		2000	9,4	0	0	1,3	1,8	12,5	100,0	12	221
Zone du Bout des Hayes Ouest	1		2003	0	0	26,2	0	0,5	26,7	0,0		
Bonneveau												
Zone Artisanale			1990	0,2	0,2	2,5	0	0,1	3,1	6,7	1	4
Bourré												
ZAD des Granges Rouges	7		1985	12,6	0	8,2	0	0,6	21,4	60,6	5	123
Bracieux												
Zone Le Chêne	15		1993	7,1	1,2	0	0	0,5	8,8	85,5	14	118
Busloup												
Zone Artisanale			1965	1,2	3,1	0	0	0,2	4,4	28,6	3	40
Candé-sur-Beuvron												
ZA Le Clos des Neiges	1		1996	8,2	2,4	5,1	0	1,2	16,9	52,2	10	80
Cellettes												
ZA La Rozelle	1		1984	2,1	0	2,6	0	0,2	4,8	45,7	5	14
Chailles												
ZA de l'Artouillat	1		1986	4,2	0	2,9	0	0,7	7,8	59,2	11	68
Champigny-en-Beauce												
Zone Artisanale			1991	0	0	2,3	0	0	2,3	0,0		
Châtillon-sur-Cher												
ZA Les Poizas	23		2000	4,2	0	0	0	0,1	4,3	100,0	4	41
Chaumont-sur-Tharonne												
ZA de la Trocherie	9		1994	1,7	0,9	0	0	0,1	2,7	65,4	8	17
Chaussée-Saint-Victor												
ZAC du Grain d'Or	1		1978	7,5	0	0	0	0,4	7,9	100,0	13	242
Euro Val de Loire- Les Gailletrous I	1		1982	28,1	0	0	0	4,3	32,4	100,0	39	871
Euro Val de Loire- Les Gailletrous II	1		1995	6,5	0	0	0	1	7,5	100,0	15	176
Euro Val de Loire-Parc A10 Nord	1		2000	15,6	1,2	0	25,6	2,8	45,2	92,9	8	220
Euro Val de Loire-Parc A10 Est	1		2002	0	0	4,6	2,9	0,9	8,4	0,0		
Euro Val de Loire-Parc A10 Sud	1		2002	22,4	3,2	2,5	2,7	4,1	35	79,4	18	256
Chémery												
ZAD de la Plante			1990	1,1	0	0	0	0	1,1	100,0	1	4
Contres												
Zone de la Bernardière	11			2	0	5	0	0,3	7,3	28,6	2	
Zone "Plaine de Fresnes"	11			3,2	0	0	0	0	3,2	100,0	2	24
Zone Avenue des Platanes	11			2,2	0	0	0	0,1	2,3	100,0	3	25
Zone Industrielle des Barreliers	11		1974	73,4	3,2	53,9	4,7	3,6	138,7	56,3	36	1 170
Cormenon												
ZI Le Boulay			1975	5,2	0	2,8	0	0	8	65,0	1	155
ZA Le Charme			1975	1,5	0	0	0	0	1,5	100,0	4	1

* Parc d'activités ayant bénéficié de l'aide financière du Conseil Général dans le cadre du programme PARCQ (Parcs d'Activités Regroupant les Communes autour de la Qualité)  ou ayant reçu un avis favorable sans réserve de la Commission de Développement Economique  ou demande en cours d'instruction 

Commune	Programme PARCQ *	Zone intercommunale (cf p. 26)	Année de création	Surfaces en ha					Taux d'occupation en %	nb d'entreprises	nb d'emplois	
				Occupées	Libres équipées	Libres non équipées	zones vertes	Infrastructures				Totales
Meusnes												
Zone Artisanale "Le Pré Gombaudo"			1981	0,6	0,4	0	0	0	1	60,0	1	51
Millançay												
Zone Artisanale			1990	0,8	0,6	0	0	0,1	1,4	61,5	2	9
Mondoubleau												
ZA de L'Entonnoir	10		1975	10,2	0,4	0	0	0,7	11,2	97,1	23	99
ZA La Rousselière	10		1993	2	0,4	0	0	0,2	2,6	83,3	4	9
Monthou-sur-Bievre												
ZA de La Roche			1992	0	0	4,4	0	0	4,4	0,0		
Monthou-sur-Cher												
ZA de La Chambaudière	7		1984	3,7	0	13,2	0	0,6	17,5	21,9	3	216
Montils												
ZA de l'Artouillat	1		1986	5,5	0	0	0	0,3	5,8	100,0	8	27
Montlivault												
Zone "Le Champ de Caille"	15		1997	1,4	0	1,6	0	0,3	3,3	46,7	6	7
Montoire-sur-le-Loir												
Zone Artisanale			1970	4,4	0,9	3	0	1,1	9,3	53,7	10	162
Zone Industrielle de Bois Blanche*	16		1970	22,2	3	0	0	1,8	27	88,1	20	354
Mont-près-Chambord												
ZA de Champ Chardon	15		1985	4,3	0	0	0	0,5	4,8	100,0	14	59
Zone Les Morines	15		1989	3,1	0	0	0	0,5	3,6	100,0	15	58
Zone de la Cave	15		2007	0	0	5,7	0	0,1	5,9	0,0		
Montrichard												
Zone Industrielle - Zone Artisanale	7		1963	31,7	2,5	0	0	3	37,2	92,7	36	658
Montrieux-en-Sologne												
Zone des Maudhuites				0,3	0,3	0	0	0	0,7	42,9	1	9
Zone Artisanale du Curasseau			1991	0,9	0	0,8	0	0	1,8	50,0	2	4
Morée												
ZI de Villeprovert			1978	5,7	0	0	0	0,2	5,9	100,0	1	
ZA du Bourg			1978	1,5	0	0	0	0,1	1,5	107,1	5	18
Zone Le Parc de la Varenne	14		2001	1,6	2,7	12,7	0	0,9	17,9	9,4	6	38
Muides-sur-Loire												
ZA La Chaumette			1990	1,8	0	0	0	0	1,8	100,0	2	3
Mur-de-Sologne												
Zone Artisanale de l'Etang Marais			1989	0,5	0	0,9	0	0	1,4	35,7	1	5
Naveil												
ZA La Bouchardière	24		1980	9,8	0	0	0	1	10,8	100,0	19	177
ZA de la Tarotte	24		2004	2,2	0	0	0	0,1	2,3	100,0	4	10
Neung-sur-Beuvron												
ZA de la Croute			1993	4,5	0	0	0	0,3	4,7	102,3	7	11
Zone Intercommunale - Ecoparc	21		1994	4,5	1,2	9,7	16,1	2,2	33,5	29,6	30	110
Nouan-le-Fuzelier												
Zone Les Loaitières	9		1982	22	2,4	30,1	0	0,9	55,4	40,4	7	368
Noyers-sur-Cher												
ZA du Grelettier	23		1974	23,1	2,3	0	0	2	27,3	91,3	37	360
Onzain												
ZI des Bois Blancs			1960	4,6	0	0,3	0	0	5	92,0	2	10
ZI de la Gare	2		1976	6,2	3,2	0,5	3	1	13,8	63,3	10	67
Ouchamps												
Zone les Bois d'Ouchamps	11			2,7	0	0	0	0	2,7	100,0	1	34
Zone Rue des Ecoles	11		1980	3	0	1	0	0,1	4,1	75,0	2	21
Oucques												
Zone d'Oucques	3			1,6	0	7,7	0	0	9,3	17,2	3	3
Zone Industrielle	3		1960	6,3	1,4	12,5	0	0,9	21,2	31,0	9	87

* Parc d'activités ayant bénéficié de l'aide financière du Conseil Général dans le cadre du programme PARCQ (Parcs d'Activités Regroupant les Communes autour de la Qualité) ♦ ou ayant reçu un avis favorable sans réserve de la Commission de Développement Economique ◊ ou demande en cours d'instruction ◆

* en partie intercommunale

Commune	Programme PARCQ *	Zone intercommunale (cf p. 26) n°	Année de création	Surfaces en ha						Taux d'occupation en %	nb d'entreprises	nb d'emplois
				Occupées	Libres équipées	Libres non équipées	zones vertes	Infrastructures	Totales			
Ouzouer-le-Marché Zone d'Activités des Tournesols	◆	6	2000	1,1	0	4,6	0	0,6	6,3	19,3	5	
Pierrefitte-sur-Saoudre Zone La Croix du Reuilly			1993	0	0	5,8	0	0	5,8	0,0		
Plessis-Dorin ZA du Bourg			1983	0	2,8	0	0	0	2,8	0,0		
Poislay Zone Artisanale			1995	1,4	0	3,6	0	0	5	28,0	2	5
Pontlevoy Zone Artisanale		7	1997	0	4,4	0	0	0,5	4,9	0,0	1	
Pouillé ZA de Chassenet		23	1980	0,8	0,9	0	0	0,3	2	47,1	2	5
Prunay-Cassereau Zone Artisanale			1980	3,8	0	0	0	0	3,8	100,0	1	100
Pruniers-en-Sologne Zone Pâtureau de la Grange			1992	10	0	0	0	1,6	11,6	100,0	13	50
Zone Pâtureau 2000		19	2000	0	0	7,7	0	0	7,7	0,0		
Rhodon ZA Le Vieux Gué			1993	0,7	0	3,3	0	0	4	17,5	1	11
Romorantin-Lanthenay Zone de Piégu			1965	8,1	0	0	0	0,1	8,2	100,0	7	135
Zone de Saint-Marc			1965	11,6	0	0	0	0,5	12	100,9	4	389
Zone de l'Arche			1970	13	0	0	0	0,7	13,7	100,0	20	306
Zone de Plaisance			1989	40,3	0	0	0	3,4	43,7	100,0	56	492
Zone de la Grange I			1990	14,2	0,8	0	0	1	16	94,7	9	478
Zone de la Grange II			1999	0	17	13	0	0	30	0,0		
ZAC des Grandes Bruyères I	◆	13	2000	2,8	27,2	0	17	7,2	54,2	9,3	10	51
<i>Pour partie sur Villefranche-sur-Cher</i>												
ZAC des Grandes Bruyères II		13	2006	0	0	38,5	0	2,6	41,1	0,0		
<i>Pour partie sur Villefranche-sur-Cher</i>												
Saint-Aignan-sur-Cher Zone Les Caves de la Dabinerie		23	1981	9,2	0	10,5	0	0,8	20,5	46,7	10	222
Saint-Amand-Longpré Zone "Les Défrocs"			1965	1,5	0	0	0	0	1,5	100,0	2	15
Zone Parc des Bréviaires	◆	4	1994	4,7	4,5	33,6	0	4,1	46,9	11,0	7	84
Saint-Arnoult Zone Artisanale			1995	0	0,7	0	0	0	0,7	0,0		
Saint-Claude-de-Diray ZA des Tabardières		15	1990	3,9	3,9	0	0	0,4	8,2	50,0	9	65
Saint-Denis-sur-Loire Zone Artisanale		1	1977	5,3	1,3	0	0	0,4	6,9	81,5	9	16
Saint-Dyé-sur-Loire Zone Artisanale			1991	1,1	0	1,4	0	0,1	2,6	44,0	1	6
Saint-Firmin-des-Prés ZA de la Garenne		17	1990	12,5	2,9	7,8	0	1,2	24,4	53,9	13	148
Saint-Georges-sur-Cher Zone Le Clos des Raimbaudières		7	1989	2,4	0	0	0	0,1	2,5	100,0	8	49
Saint-Gervais-la-Forêt Zone Industrielle Les Clouzeaux		1	1983	10,9	0	0	0	2,2	13,1	100,0	62	377
Zone Intercommunale Les Perrières		1	1991	10,5	0	0	0	1,4	11,9	100,0	22	189
<i>Pour partie sur Vineuil</i>												
Zone de la Patte d'Oie		1	1999	3,7	0	0	0	0	3,7	100,0	3	
Saint-Hilaire-la-Gravelle Zone Artisanale			1965	5	0	0	0	0,2	5,2	100,0	5	48
Saint-Julien-sur-Cher Zone d'Activités des Noues		20	1997	0,3	2,2	9,5	0	1,5	13,5	2,5	1	4

* Parc d'activités ayant bénéficié de l'aide financière du Conseil Général dans le cadre du programme PARCQ (Parcs d'Activités Regroupant les Communes autour de la Qualité) ◆
ou ayant reçu un avis favorable sans réserve de la Commission de Développement Economique ◇ ou demande en cours d'instruction ◆

	Programme PARCQ *	Zone intercommunale (cf p. 26) n°	Année de création	Surfaces en ha							Taux d'occupation en %	nb d'entreprises	nb d'emplois
				Occupées	Libres équipées	Libres non équipées	zones vertes	Infrastructures	Totales				
Saint-Laurent-Nouan													
ZA du Petit Four		15	1974	20,6	1,7	0	0,2	2,4	24,8	92,8	28	298	
ZA de Nouan			1986	3,7	0,7	0	0	0,4	4,9	82,2	10	17	
Saint-Martin-des-Bois													
Zone Le Bourg			1990	1	0	0	0	0	1	100,0	1	8	
Saint-Ouen													
ZA de la Plaine - Rocheboyer		17	1969	28,6	0	0	0	0,9	29,5	100,0	20	562	
ZA des Grouëts et Bel Air		17	1993	17,2	0	0	0	1,6	18,8	100,0	34	405	
Saint-Sulpice-de-Pommeray													
ZA de Boissière		1	1991	2	2,4	0	0	0,5	4,9	45,5	7	27	
Euro Val de Loire - Parc des Rougemonts		1	1992	1,7	2,1	0	0	0,2	4	44,7	3	35	
Zone La Folie		1	1995	0,4	0	0	0	0	0,4	100,0	1		
Saint-Viâtre													
ZA Le Gros Chêne			1991	2,1	2,4	0	0	0,1	4,7	45,7	5	24	
Salbris													
Zone Les Cousseaux			1965	22	8,9	0	1,5	5,1	37,5	71,2	39	262	
ZA Les Combes			1981	7,9	2,3	0	0,4	0,5	11	78,2	3	92	
ZA Les Champs			1990	2,7	0	0,8	1,3	0,7	5,5	77,1	8	87	
Sambin													
Zone de Sambin		1	2005	0,2	0	3,7	0	0,1	4,1	5,0	1		
Sargé-sur-Braye													
Zone de Sargé-sur-Braye		10	2000	2,1	2,9	2,8	1	0,3	9,1	26,9	3	28	
Savigny-sur-Braye													
ZA Le Carrefour - les Vignes			1991	6,2	0	4,1	0	0,4	10,7	60,2	8	51	
Seigy													
Zone de Seigy		23	1972	2,2	0,2	0	0	0	2,5	88,0	7	24	
Selles-Saint-Denis													
Zone du Jardin d'entreprises		22	1993	4,3	0	22,1	8,8	5,9	41	16,3	8	121	
Selles-sur-Cher													
Zone d'Activités Est Les Murs			1975	7,7	0	0	0	0,3	8	100,0	5	50	
Zone d'Activités Ouest des Grands Pantalons			1989	3,2	0,3	0	0	0,3	3,8	91,4	10	44	
Parc "Cher Sologne"		8	2000	11,6	15,9	10,8	0	2,5	40,9	30,2	9	78	
Selommes													
Zone Les Tourtraits			1965	3,3	0,8	0	0	1,4	5,5	80,5	1	10	
Zone Le Pavé du Chemin de Vendôme		4	1986	2,4	0,4	0	0	0,1	2,9	85,7	3	10	
Soings-en-Sologne													
Zone de Soings-en-Sologne			1991	0	0	2,1	0	0	2,1	0,0			
Souesmes													
Zone d'Activités des Plaines			1976	4,4	0	0	0	0,2	4,6	100,0	5		
Suèvres													
ZA Les Places			1977	9,2	0	0	0	0,2	9,4	100,0	8	17	
Talcy													
Zone de Talcy			1991	2,3	0	0	0	0	2,3	100,0	1	15	
Theillay													
Zone La Terre des Mille Bœufs			1997	4,1	0	0,4	0	0	4,5	91,1	6	5	
Thenay													
Zone de Thenay			1990	31,8	0	0	0	0	31,8	100,0	5	65	
Zone de La Godelle		7	2003	0	0	8,5	0	0	8,5	0,0			
Thoré-la-Rochette													
ZA des Sapinettes		17	1980	14,3	1,8	0	0	0,8	17	88,3	8	182	
Troo													
Zone Artisanale			1983	0	0	1,8	0	0	1,8	0,0			

* Parc d'activités ayant bénéficié de l'aide financière du Conseil Général dans le cadre du programme PARCQ (Parcs d'Activités Regroupant les Communes autour de la Qualité) ◆
ou ayant reçu un avis favorable sans réserve de la Commission de Développement Economique ◆ ou demande en cours d'instruction ◆

	Programme PARCQ *	Zone intercommunale (cf p. 26) n°	Année de création	Surfaces en ha						Taux d'occupation en %	nb d'entreprises	nb d'emplois
				Occupées	Libres équipées	Libres non équipées	zones vertes	Infrastructures	Totales			
Vendôme												
ZI Nord		17	1963	39,7	0	0	0	2,4	42	100,3	50	1 256
ZI Sud - ZAC des Courtis, des Hauts des Clos	◇	17	1977	50,8	5,2	5,9	0	8,6	70,5	82,1	50	2 088
Parc Technologique du Bois de l'Oratoire		17	1990	10,1	61,3	81,3	49,3	21	222,9	6,6	23	449
Ville-aux-Clercs												
ZA-ZI Le Bourg		17	1964	2,8	1,8	0	0	0,4	5	60,9	14	20
Villebarou												
Parc d'activités Blois Nord-Villebarou		1										<i>Cf. Blois</i>
Parc d'activités Euro Val de Loire		1										<i>Cf. Fossé</i>
Fossé-Marolles-Villebarou												
Zone Les Couratières		1	1970	22,8	0	0	0	1,1	23,9	100,0	45	543
Villefranche-sur-Cher												
ZAC des Grandes Bruyères I	◇	13										<i>Cf. Romorantin-Lanthenay</i>
ZAC des Grandes Bruyères II		13										<i>Cf. Romorantin-Lanthenay</i>
ZI de la Bézardière			1976	9,2	3,9	40	0	1,2	54,3	17,3	11	87
Villerable												
ZA des Bruères			1989	6,5	10,7	0	0	0,5	17,7	37,8	4	30
Villiers-sur-Loir												
ZA de la Croix Noury			1989	4,3	0	0,4	0	0,3	5	91,0	6	60
Vineuil												
Zone Intercommunale Les Perrières		1										<i>Cf. Saint-Gervais-la-Forêt</i>
Zone Industrielle		1	1973	33,8	0	0	0	3,7	37,5	100,0	59	1 973
ZAC des Sablons		1	1975	24,2	0	0	0	0,7	24,9	100,0	53	665
Zone d'Activités des Sorbiers		1	1998	10,1	0	20,8	0	0,1	31,1	32,6	2	3
Vouzon												
Zone de Vouzon		9	1996	0,4	0,1	0	0	0	0,5	80,0	2	11

* Parc d'activités ayant bénéficié de l'aide financière du Conseil Général dans le cadre du programme PARCQ (Parcs d'Activités Regroupant les Communes autour de la Qualité) ◇
ou ayant reçu un avis favorable sans réserve de la Commission de Développement Economique ◇ ou demande en cours d'instruction ◇

STRUCTURES INTERCOMMUNALES EN CHARGE DE ZONES D'ACTIVITÉS

- | | |
|---|---|
| 1 "Agglopolys" Communauté de l'agglomération de Blois | 14 Communauté de communes du Haut-Vendômois |
| 2 Communauté de communes de Beauce - Val de Cisse | 15 Communauté de communes du Pays de Chambord |
| 3 Communauté de communes de Beauce et Forêt | 16 Communauté de communes du Pays de Ronsard |
| 4 Communauté de communes de Beauce et Gâtine | 17 Communauté de communes du Pays de Vendôme |
| 5 Communauté de communes de la Beauce ligérienne | 18 Communauté de communes du Perche Vendômois |
| 6 Communauté de communes de la Beauce oratorienne | 19 Communauté de communes du Romorantinais |
| 7 Communauté de communes du Cher à la Loire | 20 Communauté de communes de Saint-Julien-sur-Cher -
St-Loup-sur-Cher - La Chapelle-Montmartin |
| 8 Communauté de communes Cher-Sologne | 21 Communauté de communes de la Sologne des Etangs |
| 9 Communauté de communes Cœur de Sologne | 22 Communauté de communes de la Sologne des Rivières |
| 10 Communauté de communes des Collines du Perche | 23 Communauté de communes Val de Cher - Saint-Aignan |
| 11 Communauté de communes du Controis | 24 Communauté de communes du Vendômois Rural |
| 12 Communauté de communes des Coteaux de la Braye | |
| 13 Syndicat mixte des Grandes Bruyères | |

Réalisé avec le concours financier du Conseil Général de Loir-et-Cher

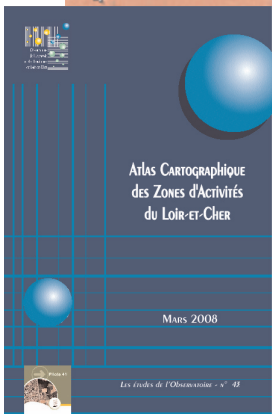
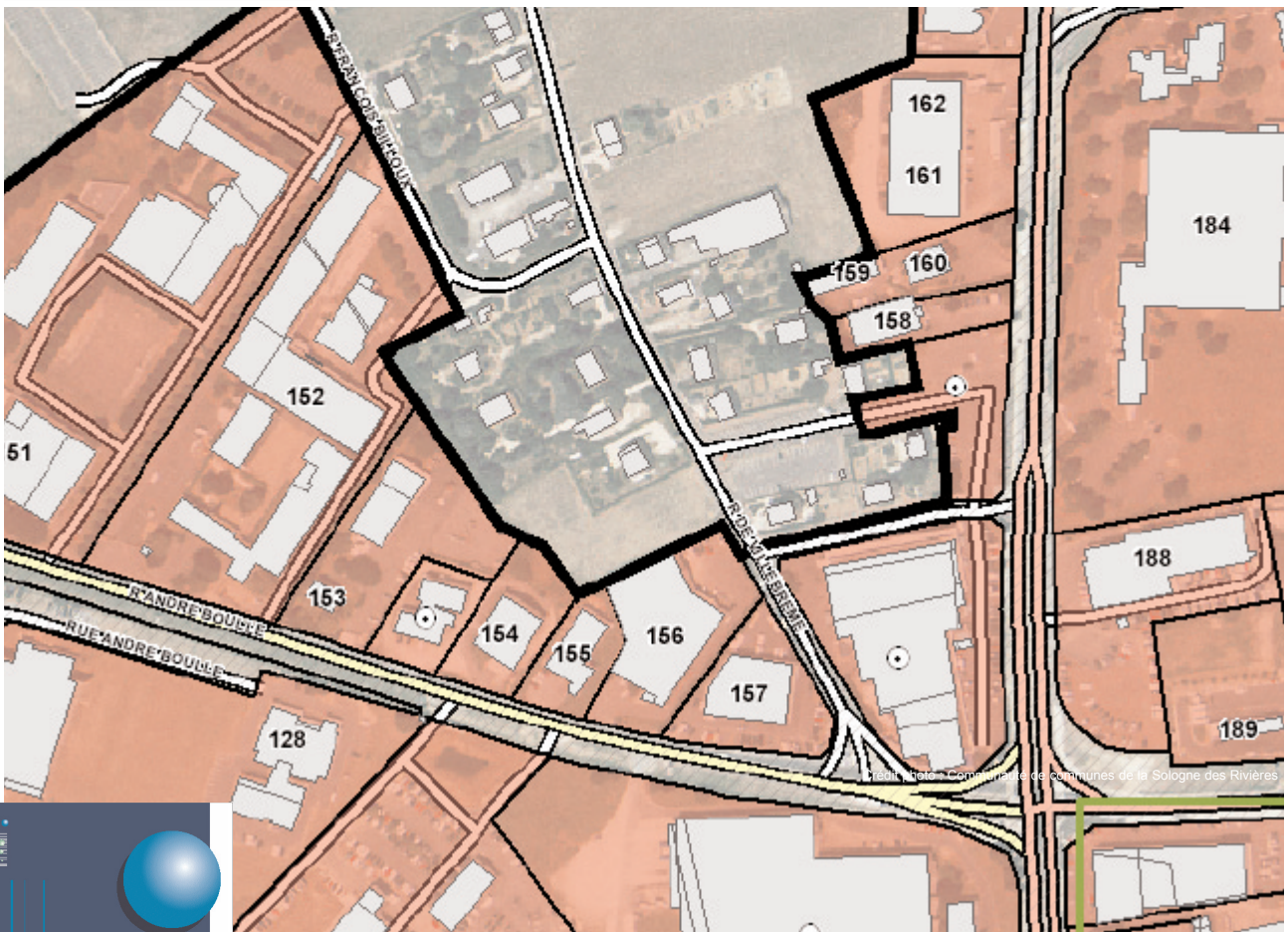


Pilote 41



Une plate-forme départementale dédiée à l'information territoriale

pour aider à la prise de décision pour améliorer et partager la connaissance



Pour en savoir plus :
Atlas Cartographique des Zones d'Activités du Loir-et-Cher
Etude n° 43 téléchargeable sur notre site :
www.observatoire41.com
www.pilote41.fr

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT
Tirage : 300 exemplaires - Dépôt légal à parution
ISSN 1625-4627

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher
1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02
E-mail : infos@observatoire41.com

